

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

123<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 c. la millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c. Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## PROPOS DE FIN DE LÉGISLATURE

### La part ingrate de la députation romande

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Tout au long de la législature, le chroniqueur n'a pas que des éloges à distribuer, ni au Parlement dans son ensemble, ni à ceux qui exercent le mandat législatif. Disons-le d'emblée, l'institution en soi n'est pas en cause. Les critiques s'adressent aux méthodes de travail, trop souvent lourdes à l'excès et qui laissent, en plus d'une occasion, le pénible sentiment que la grande machine tourne à vide.

Il y a parfois à redire aussi à la façon dont certains députés comprennent leur rôle et leur charge, ramenant tout à la défense d'intérêts fort limités et ne voyant rien en dehors ni au-delà des revendications de telle association ou de tel groupe économique.

Il faut reconnaître, à leur décharge, que l'étatisme est à l'origine de cette « évolution » qui peu à peu transforme une assemblée délibérante en vaste champ de compétition économique, où les querelles de houtiques sont aussi fréquentes que les débats de doctrine et d'idées. Du moment où la Confédération se mêle de distribuer à foison subsides et subventions, d'étendre toujours son contrôle et son appui, on ne voit pas pourquoi elle refuserait à un tel quel le accordé aux autres.

Les défauts que l'on signale tiennent donc beaucoup plus à une politique qu'à la malice des hommes et le moyen le plus sûr, le plus efficace d'améliorer le régime parlementaire serait de maintenir le pouvoir de l'Etat dans des limites normales et raisonnables.

Cela dit, il est juste de constater que l'activité des représentants du peuple mérite autre chose que le dédain ou le sarcasme. Il en est — et c'est même la grande majorité — qui s'efforcent de remplir leur mandat avec autant de zèle que de conscience et souvent dans des conditions difficiles.

Parlant de difficultés, je pense surtout aux députés romands. Ceux-là seulement qui doivent siéger dans des comités ou des réunions où la majorité est largement allemande connaissent les inconvénients des débats « bilingues » et l'état d'infériorité dans lequel se trouve celui qui parle la langue de la minorité.

Au Conseil national, ce désavantage est patent. Tandis que nos confédérés se complaisent dans la « longue histoire », que les discours à rallonge succèdent aux litanies à répétition, que, des heures durant, on n'entend parler que l'allemand, le Romand, pour se faire écouter, doit être bref. Les vieux routiers le savent bien et même les nouveaux venus, après peu de temps. Mais encore, si on les écoute, rien ne nous dit qu'on les comprend. Combien de fois, le journaliste flânant dans les couloirs, s'il s'étonnait auprès d'un parlementaire romand de ne trouver, dans la longue liste des orateurs, personne qui s'exprimât en français, n'a-t-il pas reçu cette réponse désabusée : « A quoi bon ! Nous ne changerions absolument rien. »

Et ce scepticisme s'explique. Les réactions de la majorité allemande aux interventions romandes sont bien souvent déconcertantes. Elles font preuve, non point d'une hostilité systématique, non point même d'une mauvaise volonté in-

discutable, mais, pour le moins, d'une totale incompréhension.

Quiconque a observé les débats pourra vous le dire. D'ailleurs voici des exemples :

Pendant la guerre encore, c'était sauf erreur en 1943, deux cantons, usant de leur droit d'initiative, avaient demandé au Conseil fédéral de préparer assez tôt la transformation des caisses de compensation pour perte de salaire et de gain en caisse d'assurance vieillesse et survivants. Cette judicieuse démarche avait été appuyée par plusieurs parlementaires romands au Conseil national. Le Conseil fédéral d'abord, l'assemblée ensuite refusèrent d'y donner suite sans examen sérieux.

Quelques mois plus tard, les cantons de Berne et d'Argovie, toujours en vertu de leur droit d'initiative, demandèrent exactement la même chose. La proposition étant rédigée en allemand, on ne manqua point de la trouver excellente et la Chambre vota des deux mains ce qu'elle venait de rejeter.

Il y a quatre ans, un député jurassien, M. Gressot, développait un « postulat » invitant le Conseil fédéral à examiner comment il serait possible d'encourager la constitution de réserves de crise dans l'économie privée.

M. Nobs entassa les arguments sur les raisons pour expliquer que ce n'était point là l'affaire de la Confédération. Et le « postulat » fut enterré. Mais l'idée fut reprise par M. Zipli, député du Conseil fédéral à la création d'occasions de travail et, sous une forme un peu modifiée, il est vrai, mais rien n'aurait empêché le gouvernement d'adopter le principe en réservant les détails d'exécution — passa dans le projet que les Chambres ont approuvé lors de leur dernière session.

Enfin, lorsque les deux conseils tentaient d'éliminer les dernières divergences, à propos de la loi sur l'agriculture, un Genevois, M. Deonna, recommanda à ses collègues, avec d'excellentes raisons à l'appui, de se rallier à la décision des Etats qui avaient biffé un article modifiant le code civil et le droit successoral. Le président de la commission traita cette sage proposition par-dessous la jambe et M. Deonna resta en minorité. Mais le Conseil des Etats, tint bon et le National ayant entendu, en allemand, les arguments développés en français, quelques jours auparavant, les jugea pertinents. La divergence fut liquidée avec un peu de retard seulement.

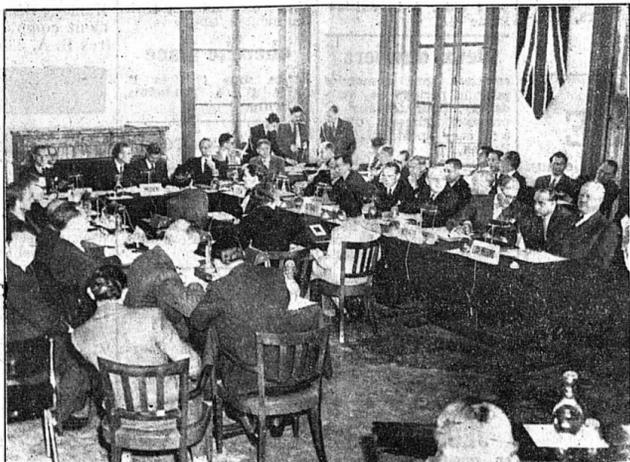
N'est-ce pas significatif aussi que M. Perréard, en habitué de la maison ait estimé opportun de faire traduire le texte de son interpellation sur les graves lacunes de l'information officielle avant de le présenter à la signature de ses collègues allemands ?

Tout cela indique bien que les représentants de la minorité linguistique travaillent dans des conditions beaucoup moins encourageantes que la plupart de leurs collègues. Il est rare qu'un succès immédiat soit assuré à leurs efforts et bien souvent, il ne leur reste que la satisfaction d'une tardive revanche.

Ces observations sont de nature à juger avec plus d'équité que parfois on le fait dans le public l'activité de nos parlementaires.

G. P.

## LES TRAVAUX DU «COMITÉ DES DOUZE»



Un communiqué publié jeudi soir à Paris après la réunion du « Comité des douze » (organisme du groupe de l'Atlantique nord) annonce que le bureau exécutif organisera, selon les instructions de ce comité, les travaux préparatoires qui doivent lui permettre de déterminer les besoins de la défense et les ressources économiques des pays signataires du Pacte et de faire des recommandations en conséquence. La commission d'armement instituée à la conférence d'Ottawa fera de son côté ses propositions au Conseil du groupe Nord-Atlantique à sa prochaine session convoquée à Rome pour le 24 novembre. On rappelle que la tâche du « Comité des douze » consiste à concilier les besoins de la défense de ce groupe avec le statut politique et les ressources économiques des pays qui le composent, puis de répartir les charges de l'armement en fonction de ces données. Le communiqué ajoute que le plan de travail finalement retenu a recueilli l'unanimité des suffrages du fait qu'il est considéré comme le moyen le plus efficace pour le comité de remplir sa mission dans le délai restreint dont il dispose. Notre cliché montre une séance du « Comité des douze ».

## APRÈS LA RUPTURE ENTRE LONDRES ET L'ÉGYPTE

### Le Soudan entend aussi proclamer son indépendance

Le parti nationaliste déclarerait le condominium anglo-égyptien illégal et protesterait contre la tentative du Caire de placer le pays sous la couronne du roi Farouk

### L'Irak demande la révision de ses traités avec la Grande-Bretagne

KHARTOUM, 11 (Reuter). — Les milieux dignes de foi de Khartoum déclarent que le Soudan proclamera sa souveraineté conformément à une décision du parti soudanais de l'indépendance « Umma ». Cette proclamation aura lieu dès que le parlement égyptien aura accepté la dénonciation du traité anglo-égyptien de 1936. Le parti « Umma » déclarerait le condominium anglo-égyptien de 1899 illégal et chercherait l'appui international en faveur de l'indépendance soudanaise.

L'Umma déclare dans un télégramme qu'il a adressé à l'O.N.U., à M. Morrison, ministre britannique des affaires étrangères, et à Nahas pacha, premier ministre égyptien : « Les efforts égyptiens en vue de placer le Soudan sous

la couronne égyptienne et de lui donner une constitution sans consulter le Soudan est la plus grande injure dont l'Égypte se soit rendue coupable de commettre à l'égard du Soudan. Les Soudanais usent de tous les moyens pour faire face à l'entreprise égyptienne qui est une menace pour la paix du Soudan. »

### Un communiqué du Foreign Office

LONDRES, 11 (Reuter). — Un communiqué publié par le ministère britannique des affaires étrangères affirme que la Grande-Bretagne ne saurait souscrire à une révision du statut du Soudan sans que les habitants de ce territoire soient consultés et qu'elle estime toujours que les Soudanais peuvent revendiquer le droit de choisir eux-mêmes, librement, leur statut définitif.

Il déclare : « Le gouvernement britannique a déjà fait savoir qu'il ne reconnaissait pas la légalité d'une dénonciation unilatérale du traité anglo-égyptien de 1936 et de l'accord de condominium de 1899 au sujet du Soudan. Il confirme les deux principes essentiels de sa politique à l'égard du Soudan, à savoir qu'il n'acceptera aucune modification du statut de ce territoire sans consultation de ses habitants et qu'il défend le droit des Soudanais à choisir eux-mêmes, librement, leur statut définitif. Entre temps, il appuie sans réserve le gouverneur général du Soudan, sir Robert Gowe, dans l'exercice de ses fonctions administratives, conformément à l'accord de condominium de 1899, et dans ses démarches en vue de faire accéder les Soudanais le plus rapidement possible à l'autonomie. »

### Les manifestations interdites en Egypte

LE CAIRE, 11 (A.F.P.). — Les manifestations seront formellement interdites à partir du vendredi 12 octobre, annonce un communiqué du ministère de l'Intérieur égyptien. Des instructions en ce sens ont été données à la police sur tout le territoire.

(Lire la suite en dernières nouvelles.)

## Les échos du MONDE

### La théorie officielle russe de la création du monde

L'explorateur polaire Otto Schmidt a formulé une théorie de la formation du système solaire selon laquelle il s'est formé de particules solides de poussière. Cette théorie a été officiellement approuvée par l'Académie soviétique des sciences. C'est ce que rapporte la « Gazette littéraire » de Moscou. Cette théorie, dit-elle, formulée devant 300 savants soviétiques, est l'explication la plus complète atteinte par la science, et elle détruit complètement l'hypothèse de l'origine gazeuse du système solaire. D'après le système Schmidt, la terre et les autres planètes ont été créées par des particules solides de poussière cosmique, capturées par le soleil aux dépens de la voie lactée.

### La vie de Roosevelt sera adaptée à l'écran

Mme Eleanor Roosevelt vient d'accorder à un producteur de films new-yorkais le droit d'adapter à l'écran la vie de Franklin Delano Roosevelt. Mme Roosevelt a déclaré que, selon les termes de cet accord, elle prendrait part à la réalisation de l'œuvre qui, a-t-elle précisé, ne devra pas être projetée avant trois ans. Mme Roosevelt a affirmé qu'elle avait toute confiance non seulement dans la compétence professionnelle du producteur choisi, mais aussi dans son intégrité.

### Un parricide qui a de la suite dans les idées

Un Espagnol de 67 ans, qui venait d'être libéré après avoir purgé une peine de 19 années de prison pour avoir tué un de ses deux fils, a poignardé l'autre mardi dernier.

Cet Espagnol, Florentino Iglesias, arriva en effet à Bahia Blanca, à la recherche de son fils Bernardino, qui n'avait que trois ans lorsque son père avait été condamné.

Se étant fait désigner dans la rue, le père courut à lui et lui plongea son couteau dans la poitrine, le blessant grièvement, puis s'enfuit.

Il avait été condamné à 25 ans de prison pour avoir tué d'un coup de feu son autre fils José.

### Institution d'une allocation scolaire

PARIS, 12 (A.F.P.). — Un accord est intervenu au sein du Conseil de cabinet qui s'est tenu jeudi soir pour approuver le texte de la circulaire d'application, préparée par le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Éducation nationale, de la loi du 28 septembre dernier, qui institue une allocation scolaire.

La discussion du Conseil de cabinet n'a pas porté sur le principe, mais uniquement sur l'aspect technique des modalités d'application. Il semble qu'il faille compter un délai de 12 à 13 jours pour que la loi entre en application.

### Le cri parce que sa maman s'est cassé une dent

Une femelle éléphant, qui était débarquée à l'aide d'une grue aux docks de Londres, fit craquer la chaîne de la poulie et fit une chute de près de quatre mètres. Elle ne souffrit que de quelques contusions et, chose plus grave, de la perte d'une dent. Mais son enfant de deux ans, qui avait été débarqué sans accident, se fâcha à la vue de la mésaventure de sa mère, et il fallut lui amener celle-ci, encore tout enchaînée, pour le calmer. Ces animaux appartiennent à un envoi de cent bêtes à des zoos britanniques.

### Coventry voulait inviter Stalingrad...

Coventry, la cité britannique la plus lourdement bombardée par la Luftwaffe, attend toujours une réponse à l'invitation qu'elle a adressée au bourgmestre et au conseil municipal de Stalingrad.

Le maire de Coventry a bien reçu un télégramme de son collègue de Stalingrad, le remerciant de son « message amical », mais il n'est pas question de l'invitation. Le télégramme russe apprécie les vœux formulés dans l'invitation de Coventry, en faveur de la paix et de relations amicales et exprime l'espoir que « les citoyens de Coventry contribueront également au triomphe de la noble cause de la lutte des peuples pour la paix ».

À ce propos, le maire de Coventry a remarqué : « Tout cela est bel et bon, mais les Russes n'ont pas encore accepté notre invitation. Nous voulons assurément la paix, mais nous aimerions aussi recevoir une réponse nette de Stalingrad. »

### LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

EN POLYNÉSIE par René Gouzy

Bilan de la saison touristique en Belgique par Charles-H. Porret

## Des autostrades en Suisse ou la route actuelle améliorée ?

C'est un des sujets qui a été traité à la réunion des membres de Suisse romande de l'Association suisse en faveur d'un plan d'aménagement national (A.S.P.A.N.).

Deux thèses étaient en présence : celle de M. Britschgi, directeur du T.C.S. en faveur de l'autoroute et celle de M. Charles Burky, qui préconise l'amélioration des routes actuelles.

Nous allons résumer les deux thèses en présence tout en faisant remarquer que pour le canton de Neuchâtel, le choix n'est pas difficile à faire. Les plans de la fameuse (mais hypothétique) « croix routière » montrent à l'évidence qu'une autostrade helvétique ne passerait pas par le territoire neuchâtelois. Nous avons donc un gros intérêt à réclamer la modernisation des routes actuelles et c'est dans ce sens que nous nous opposons au projet de route au sud des lacs de Bière et de Neuchâtel.

Voyons d'abord quels sont les éléments qui constituent la thèse de M. Britschgi (Touring Club). Ce dernier invoque la nécessité — incontestée du reste — de l'aménagement des routes nationales ; il envisage les moyens mis à disposition de même que les exigences du trafic actuel ; il prévoit certains travaux supplémentaires qui seraient à exécuter par la suite, en complément du système de la croix routière. Le directeur du T.C.S. préconise une autoroute à quatre voies, passant bien en dehors des agglomérations. S'il y avait résistance de la part des cantons, le Touring-Club préférerait renoncer à toute amélioration sur la croix routière, même si le trafic devait en être gêné (!). Le principal avantage qu'il y aurait à élaborer dès à présent de tels plans pour la croix routière, serait de faire une économie de dépenses provisoires ; cela éviterait de renvoyer indéfiniment l'exécution de projets reconnus indispensables et de consacrer de grosses sommes à des solutions temporaires. Au cas où il serait difficile de se décider pour l'autoroute à quatre voies, on pourrait projeter une route sans croisements, de 7 m. de large, évitant les agglomérations et réservant une bordure pour de futurs travaux.

Et maintenant le point de vue de l'A.S.P.A.N. : Du rapport de la commission d'études, on peut tirer les résultats qui suivent : Urgence de créer un programme d'aménagement pour combler notre retard ; création d'une route à quatre voies s'il est reconnu que le trafic le réclame ; protection des sites étant donné l'importance du tourisme. La nécessité d'une décision à prendre est flagrante car il est dommage de voir les cantons procéder à des améliorations sans être guidés par un plan général futur.

Poursuivant son exposé, M. Burky fait certaines objections à l'autostrade.

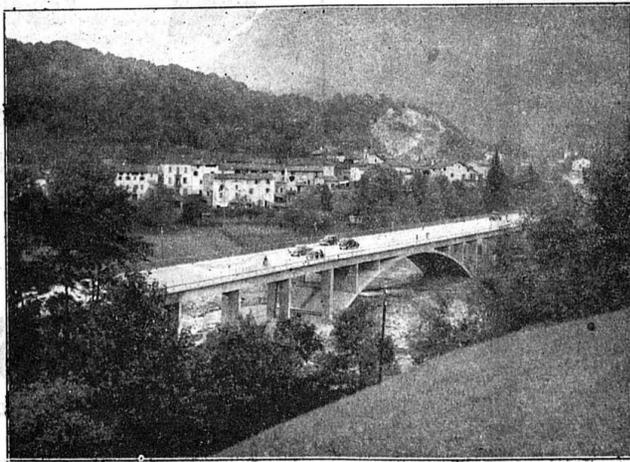
Premièrement, l'on mise beaucoup sur le trafic accru. Pourtant, rien n'est moins certain, surtout en hiver où nos conditions sont redoutables au grand trafic ; routes enneigées, froid, gel. De toutes façons, il semble qu'il faudrait investir des fonds considérables. Ne convient-il pas en Suisse d'être plus modeste, en raison de l'exiguïté de notre pays et de sa configuration. En outre, le tourisme ne sera pas forcément attiré par des routes rectilignes ; ce sont au contraire des témoignages de civilisation que le touriste recherche en se rapprochant des villes. Puis il y a la souveraineté cantonale et la crainte d'aller à des entreprises telles que les C.F.F., précisément, qui constituent une cherté permanente.

Voyons à présent les avantages de la route améliorée : Notre réseau routier n'est-il pas susceptible de se développer par cette méthode ? Il apparaît que la construction d'autostrades n'est pas si nécessaire chez nous que dans d'autres pays.

S. P.

(Lire la suite en neuvième page)

## LE NOUVEAU PONT DE TAVERNE



Voici une vue du nouveau pont en béton de Taverner sur la ligne du Gothard, au Tessin.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE CORTAILLOD

Enchères de vendange

Le lundi 15 octobre 1951, la commune de Cortaillod exposera par voie d'enchères publiques aux conditions qui seront préalablement lues la récolte de son domaine comprenant:

94 ouvriers en blanc et 20 ouvriers en rouge

Rendez-vous des miseurs à 15 h. à la grande salle de l'hôtel de Commune. Cortaillod, 11 octobre 1951.

Conseil communal.



Office d'orientation professionnelle

Transféré au faubourg du Lac 3. Tél. 5 71 01. Consultations gratuites: de 16 à 18 heures. Jeunes gens: mardi, mercredi, vendredi. Jeunes filles: lundi, jeudi.

Permis de construction

Demande de M. Martin Luther de construire une villa à la rue des Saars, sur l'article 6236 du cadastre.

IMMEUBLES

A remettre beau petit domaine aux Bayards. S'adresser à Albert Nussbaum, les Bayards.

Pour placement de capitaux

Immeuble locatif ou commercial

EST DEMANDÉ A ACHETER

Faire offres détaillées sous chiffres A. L. 422 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer à Vaumarcus près de la gare, un appartement de trois chambres, dépendances et jardin. Disponible à partir du 1er novembre.

CHAMBRES

Belle grande chambre à louer. S'adresser à Mme Godat, Beaux-Arts No 7.

A louer à Concise

appartement de trois chambres, cuisine, jardins et dépendance. S'adresser à Mme Héline Vignet, à Concise, le samedi après-midi et à partir de 17 h. 30.

DEM. A LOUER

Demotelle s'occupant elle-même de son ménage cherche chambre meublée indépendante, avec téléphone dans la maison, pour le 1er novembre.

Petit local

clair et chauffé, eau courante, à louer tout de suite. Avenue Soguel 13 b, rez-de-chaussée, à droite, Corcelles.

URGENT

Famille suisse résidant à l'étranger, cherche bonne d'enfants expérimentée pour s'occuper de deux enfants de deux et trois ans. Ecrire à Mme F. Mulder, Place d'Armes 6, Neuchâtel. Tél. 5 66 21.

ATELIER

de 120 m², avec dépendances, à louer à Boudry. S'adresser à l'étude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier.

Gouvernante

Quelle gentille demotelle ou dame, même isolée, serait disposée à faire le ménage d'un monsieur seul, dans petite propriété? Personne qualifiée, de toute confiance, présentant très bien, de 48 à 50 ans, aura la préférence. Adresser offres écrites sous B. C. 438 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAUX

à louer à l'usage de bureaux. Surface 40 m² en deux pièces. W.-C., eau courante chaude et froide, chauffage central, dans maison privée à proximité de la gare. Entièrement indépendante. Téléphone 5 68 81.

Sommelière

expérimentée, connaissant le service de table, est demandée au café-restaurant des Chasseurs, Temple-Allemand 99, la Chaux-de-Fonds. - Tél. 2 41 60.

PENSIONS

Jeune employée de bureau cherche, pour le 1er novembre, une chambre meublée

chauffeur

expérimenté, ayant permis poids lourds. Faire offres écrites, avec références et certificats, sous chiffres A. B. 436 au bureau de la Feuille d'avis.

chambre meublée

avec pension. De préférence pas d'autres sous-locataires. Faire offres sous chiffres P. 6136 N, à Publicitas, Neuchâtel.

ouvrier boulanger

sérieux, honnête et capable de travailler seul. Place stable. Adresser offres écrites à R. S. 437 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer

avec pension, prix modéré. Bellevaux 10.

Menuisier

pour la pose et l'établissement serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Robert & Tödtli, Boine 48, Neuchâtel.

ON CHERCHE LOCAL

de plain-pled (80-100 mètres carrés) Faire offres sous chiffres P. 6132 N à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL

Lessiveuse

Je cherche personne sérieuse pour lessiver chaque mois. S'adresser à Mme Marguet, Saars 26, Neuchâtel.

Société financière de Neuchâtel

cherche, pour date à convenir, appartement de huit pièces (éventuellement 2 X 4 pièces)

bon mécanicien

Faire offres à Louis Borel, fabrique «Préciblocs», à Peseux. Tél. 8 15 12.

Quelle personne

ayant de petites ressources serait disposée à faire le ménage de deux dames d'un certain âge, de 8 h. du matin à 14 h. l'après-midi? Ecrire sous chiffres A. H. 440 au bureau de la Feuille d'avis.

Angletterre

Mme Reed de Couzon, Treytel, Bevaix, cherche une bonne à tout faire pour l'Angletterre. Départ 24 novembre.

OFFRES D'EMPLOIS

Garage important de la Chaux-de-Fonds engagerait tout de suite ou pour époque à convenir un

MANŒUVRE

qualifié, possédant permis de conduire, en qualité de veilleur. Place stable. Faire offres sous chiffres U. E. 409 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait

quelques jeunes ouvriers pour travaux faciles en atelier. - S'adresser: Fabrique de pignons, Armin Blanchard, à Villiers, téléphone 7 14 35.

MANŒUVRE

pour travaux d'atelier. - Ohmag, Bellevaux 8, Neuchâtel.

REPRÉSENTANT

pour visiter la clientèle particulière. Rayon: bord du lac. NOUS DEMANDONS: 28 ans au minimum. Présentation sûre et aimable. Bonne conduite. NOUS OFFRONS: Place stable avec possibilité de bien gagner. Fixe, frais et commissions. Formation pour la vente. Introduction auprès de la clientèle. Les débutants sont admis.

FAIRE OFFRES MANUSCRITES

en joignant curriculum vitae et photographie sous chiffres NT 70556 G à Publicitas, Lausanne.

mécanicien-outilleur

expérimenté et qualifié. Place stable et bien rétribuée. LA BÉROCHE S. A. Fabrique de fournitures d'horlogerie et décolletages. Chez-le-Bart Tél. 6 73 18

ENGAGEMENT

Pharmacie de la ville engagerait jeune garçon ou jeune fille, libéré des écoles, comme commissionnaire et pour travaux d'intérieur. - Demander l'adresse du No 300 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Famille suisse résidant à l'étranger, cherche bonne d'enfants expérimentée pour s'occuper de deux enfants de deux et trois ans. Ecrire à Mme F. Mulder, Place d'Armes 6, Neuchâtel. Tél. 5 66 21.

Voyageurs (ses)

sont demandés partout par fabrique de produits d'entretien. Commission élevée. Patente fournie. Case 1586, Neuchâtel 6.

jeunes filles

ayant quitté l'école, dans deux familles, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande, vie de famille. Faire offres à: Dr Kurz, Sandrainstrasse No 56, Berne.

chauffeur

Je cherche pour entrée immédiate

ouvrier boulanger

sérieux, honnête et capable de travailler seul. Place stable. Adresser offres écrites à R. S. 437 au bureau de la Feuille d'avis.

Menuisier

pour la pose et l'établissement serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Robert & Tödtli, Boine 48, Neuchâtel.

Menuisier

trouverait place stable à Neuchâtel. - Nagel, tél. 5 22 65.

Angletterre

Mme Reed de Couzon, Treytel, Bevaix, cherche une bonne à tout faire pour l'Angletterre. Départ 24 novembre.

VENDEUSE

Intelligente et de confiance serait engagée par commerce d'alimentation. Adresser offres écrites à Z. O. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

monteur-électricien et un aide-monteur qualifiés. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Couturière

se recommande pour faire des journées. Adresser offres écrites à W. S. 441 au bureau de la Feuille d'avis.

culottière

Dame de confiance, sachant bien cultre et tenir un ménage soigné

Deux ouvriers

robustes sont demandés pour la période des vendanges, pour travaux de pressoir. Adresser offres à la case postale 9066, Peseux.

On demande une personne

pour aider quelques heures par jour dans un ménage. - S'adresser: Boine 2.

On cherche un porteur de pain

Entrée immédiate. - Adresser offres écrites à O. E. 421 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une JEUNE FILLE

en qualité d'aide pour un ménage de trois personnes aux environs de Neuchâtel; joie chambre, vie de famille, bons gages. Demander l'adresse du No 416 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne

de confiance, pour tenir le ménage d'une dame âgée et lui donner quelques soins. Ecrire sous chiffres W. G. 403 au bureau de la Feuille d'avis.

PEINTRE D'USINE

cherche emploi dans son métier ou fabrication. - Adresser offres écrites à M. P. 433 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

500 francs Le personne qui a trouvé un billet de 500 fr. perdu le 10 octobre est priée d'aviser le No 546 91. - Récompense: 100 fr.

Particulier cherche

BARRIÈRE

en fer, longueur totale environ 20 mètres. Hauteur désirée entre 70 cm. et 1 mètre. Paiement comptant. - Adresser offres sous chiffres B. A. 385 à la Feuille d'avis.

A VENDRE

ASPIRATEUR

«Electrolux» dernier modèle. Garantie six mois. Bas prix. Tél. 5 49 95, Saublon 30, Neuchâtel.

RIDEAUX

confection et pose Merveilleux choix de tissus

FAUTEUILS

neuf et réparations garnissage très soigné

LITIERES

neuf et réparations stock de coutils et crins

MAISON

G. LAVANGHY ORANGERIE 4

DEM. A ACHETER

Potager émaillé est demandé. Faire offres avec dimensions et prix sous M. P. poste restante, Cormondrèche.

Je cherche

calorifère

Faire offres avec prix, dimensions et état à Léopold Bourquin, la Côte-aux-Fées.

Le bon fromage

gras, onctueux, savoureux,

est une spécialité chez

Dubois

SERRIÈRES Tél. 5 27 35

A vendre, pour cause

imprévue, « Bernina » portable zig-zag

neuve, comme occasion (bon rabais). - Faire offres à case 458, Neuchâtel 1.

ZIMMERMANN S.A. Baisse sur savon mou noir 37° le kg. Fr. 1.75. Baisse sur riz Camolino beau, bonne cuisson le kg. Fr. 1.17. Fromage du Jura 1er choix pour la table et la fondue le kg. Fr. 5.25 net. Escompte 5% du S.E.N. et J.

MESSIEURS! Pour la saison automne-hiver nous vous offrons un grand choix de vêtements élégants à des prix bon marché. Complet cheviotte et peigné, pure laine, 189.- 160.- 135.- 109.- Manteaux mi-saison 159.- 139.- 125.- 99.- Vestons sport, uni et fantaisie 110.- 89.- 75.- 65.- 59.- Pantalons assortis 56.- 49.50 39.50 29.50. QUALITÉ IRRÉPROCHABLE PRIX TRÈS INTÉRESSANTS FACILITÉS DE PAYEMENT. AUX 2 PASSAGES NEUCHÂTEL S. A. TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

C'EST CHEZ VOUS que vous choisirez le plus facilement le TAPIS D'ORIENT qui convient à votre intérieur. SPICHER. 6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45. vous soumet sans engagement un choix à domicile

Un complet Confection sur mesure à des prix raisonnables s'achète à la Coopérative du Vêtement Grand-rue 6, 1er étage

Hernie Elle n'est plus gênante depuis la découverte d'un procédé de contention qui ne comporte ni ressort, ni pelote. Avec un bandage opérant l'obturation complète de l'anneau herniaire, vous redevenez normal. Essais gratuits, tous les jours.

Reber BANDAGISTE Tél. 5 14 52 Saint-Maurice 7 Neuchâtel. THON Chancellerie à l'huile d'olive pure la boîte de 250 gr. Fr. 2.-

AVIS Les personnes qui ont du linge chez feu Mme JORNOD, Seyon 20, sont priées de venir le chercher jusqu'à samedi 13 courant, au plus tard.

Graphologie Chirologie (Lignes de la main) Etude scientifique, sérieuse et approfondie. Conseil. Reçoit de 9 heures du matin à 7 heures du soir, excepté le mercredi.

QUALITÉ CHOIX en Duvets Traversins Oreillers Couvertures de laine au magasin spécialisé C. BUSER FILS AU CYGNE Faubourg du Lac 1 Tél. 5 26 46

JANE PERREGAUX Prof. dipl. E.N.M. de Paris, classe Cortot a repris ses leçons de piano Progrès rapides Tous degrés Neuchâtel - Rue du Rocher 34 - Tél. 5 49 49 SE REND AUSSI A DOMICILE

Mesdames! Vous trouverez les dernières nouveautés en confection et sur mesure chez Couture Selection Ouverture: samedi 13 Mme Reichlin, chaussée de la Boine 22

HÔTEL DU JURA Les Hauts Geneveys SAMEDI SOIR souper chevreuil et autres spécialités de gibier Se recommande: René KOHLER, tél. 7 12 41

REMERCIEMENTS Les familles SCHAEZLI-JORNOD et WILLEMIN-JORNOD, leurs enfants et familles, expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand chagrin. Neuchâtel, le 11 octobre 1951.



**Vêtements Frey...**  
deux précautions  
valent mieux qu'une!

Nous achetons chaque année 160 000 000 de mètres de fil à coudre — de quoi faire 4 fois le tour de la terre! Mais nous utilisons ce fil à des fins plus utiles: nous cousons solidement 3,5 millions de boutons aux bons vêtements Frey, nous renforçons chaque boutonnière et chaque couture afin qu'elles ne cèdent jamais! Le résultat: l'excellente qualité Frey qui n'est pas seulement apparente, mais tient ce qu'elle promet.

Quiconque achète un manteau mi-saison ou un pardessus d'hiver Frey à 114.— 128.— 148.— 168.— 178.— 189.— possède une pièce de qualité sur laquelle il peut compter: il n'y en a pas de meilleure dans cette catégorie de prix!  
Tailleurs et manteaux de Dames en confection-mesure, avec essayage, depuis 180.—



Neuchâtel, 2, Faubourg-du-Lac

**OCCASIONS**

Berceau, youpa-a, pousettes, armoires, commodes, secrétaires, fauteuils, divans, matelas, tables, chaises, bahuts, radios, gramophone neufs, duvets neufs, cuivres, fourneaux en caelles. — Marcelle REMY, passage du Neuchâtel.

A vendre, pour cause de décès,

**PIANO**

noir, beau son. Demander l'adresse du No 392 au bureau de la Feuille d'avis.

Boucherie Charcuterie **Rohrer**  
Tél. 5 26 05  
Hôpital 15, Neuchâtel

Poules à bouillir - Lapins  
**Poulets de Bresse**  
Civet de lièvre

**Une sélection**  
de très beaux bas, fins et élégants  
qui ont fait leur preuve



« Perosa-Blanche-Neige »

le nouveau bas en nylon et pure soie, très élégant, d'une transparence miraculeuse, le bas préféré de la femme exigeante

1er choix **8<sup>90</sup>**

« Perosa-Aristocrate »

un bas nylon 60/15 ultra-fin d'une élégance incomparable; le bas qui plaît à la femme soucieuse de son élégance

1er choix **8<sup>25</sup>**

« Perosa-Kantrun »

indémallable réseau dentelles impalpable tant il est fin, vraiment un bas de classe

1er choix **8<sup>25</sup>**

« Perosa-Scarabée »

en soie naturelle, très fin et souple et d'une qualité remarquable, le bas élégant pour la femme qui ne porte pas de nylon

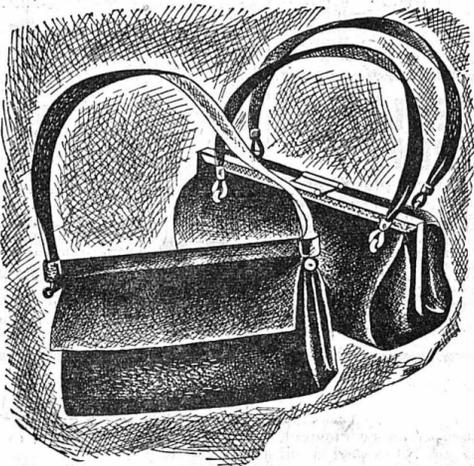
1er choix **8<sup>90</sup>**

Les bas « PEROSA » sont faits sur mesure

Grands Magasins  
**AU SANS RIVAL**  
Maison d'ancienne renommée  
NEUCHÂTEL

**Sacs de dame**

RAVISSANTES NOUVEAUTÉS



En plastic lavable depuis . . . Fr. **980**

**BIEDERMANN**

Maroquinier - NEUCHÂTEL

Magasin au 1er étage



Les gilets et pullovers



sont une garantie de haute qualité et de belle coupe, à des prix intéressants  
Très beau choix chez

**Savoie-Petitpierre S.A.**  
NEUCHÂTEL

**Sociétés**

Pour faire de belles quines à l'occasion de vos

**MATCHES au LOTO**

énorme choix en

**Volailles  
Lapins  
Gibiers  
Poissons**

PRIX SPÉCIAUX

MAGASIN

**LEHNHERR**

FRÈRES

Trésor

Tél. 5 30 92



**DÉCOLLETÉ « CALIFORNIA »**

construction très souple avec semelles de cuir

en cuir brun . . . Fr. **33.80**

en daim noir . . . Fr. **34.80**

**Chaussures J. Kurth S.A.**

NEUCHÂTEL

Représentant des supports BIOS



A vendre un **sommier**

sur pieds, remis à neuf, une place, 65 fr. R. Perrotet, tapissier, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

A vendre

**deux manteaux** taille 40: un doublé de fourrure et un rouge. Demander l'adresse sous chiffres P. 6156 N., à Publitas, Neuchâtel.



Téléphone 5 16 45

A VENDRE

manteau de fourrure, agneau de Hongrie, à l'état de neuf; une paire de souliers « après-ski » No 39, jamais portés; un pardessus d'homme, taille 48-50, genre sport, superbe occasion. Téléphone 5 53 78.

**TRIPES CUITES**

Le 1/2 kg., Fr. 2.-

BOUCHERIE **BERGER-HACHEN**



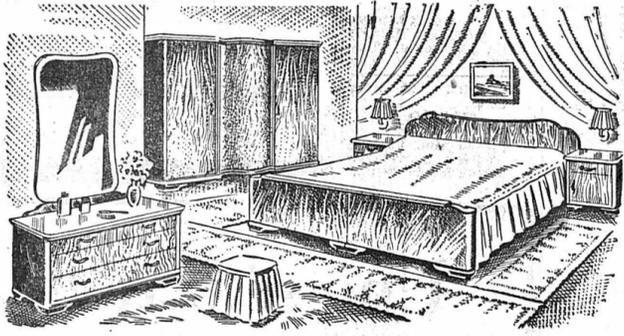
La machine à laver **HOOVER**

fait beaucoup de bon travail en très peu de temps. Elle n'est pas encombrante.

Démonstration aujourd'hui de 15 à 17 h.

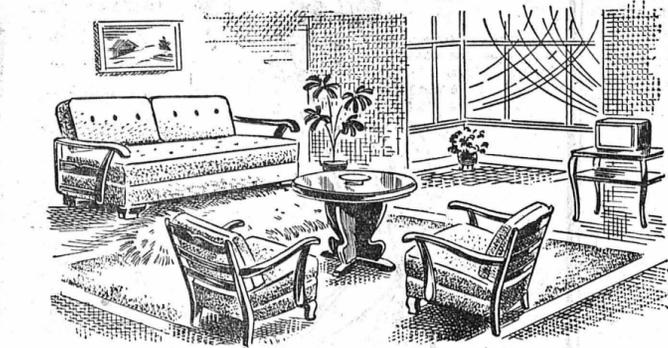
**H. BAILLOD S.A.**  
NEUCHÂTEL

De plus en plus on choisit des meubles FANTI



Très belle chambre à coucher en bouleau doré, intérieur très soigné. Porte centrale de l'armoire galbée. De notre stock, livrée franco domicile avec garantie de 10 ans, au prix étonnant de...

Fr. 1180.-



Joli studio comprenant un divan-lit avec coffre à literie, deux fauteuils, recouvert tissu meuble moderne, depuis...

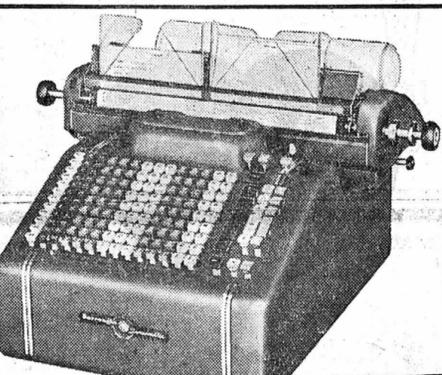
Fr. 560.-

LIVRABLE TOUT DE SUITE, FRANCO, AVEC GARANTIE

Pour visiter, automobile à la disposition des intéressés

Meubles Fanti Couvet

TEL. (0.38) 9.22.21



4 machines en une seule!

Elle exécute toutes les écritures comptables

Nouvelle création sensationnelle

Burroughs Sensimatic

MACHINE DE COMPTABILITE

Actuellement la machine de comptabilité la plus rapide pour toute entreprise, grande ou petite.

L'introduction d'un autre panneau de contrôle, d'un seul mouvement, assure l'exécution d'autres travaux.

Faites vous-même un essai!

Faites-vous montrer la manière de manipuler les chiffres et de procéder aux écritures comptables, et vous constaterez la rapidité de ce travail! Alors, vous reconnaîtrez tout de suite la supériorité économique de la Sensimatic comparativement aux autres machines de comptabilité.

Basée sur un principe entièrement nouveau, la Burroughs Sensimatic accomplit un travail plus rapide et plus divers que celui d'autres machines plus volumineuses et coûtant le double.



4 « cerveaux calculateurs » prêts à entrer en action!

Un panneau de contrôle « Sensimatic » permet de passer d'une opération à une autre par la simple rotation d'un bouton.



S.A. BURROUGHS Machines à calculer, ZÜRICH 23, Sihlporte 3 • Tél. (051) 25 87 60

Variez vos desserts

avec nos délicieux fromages d'origine: Roquefort, Bleu danois, Excelsior normand, Bries fermiers, Pont-l'Évêque, Camemberts normands, Edam - Bagnes, de quoi satisfaire les plus fins gourmets

« L'Armailli » HOPITAL 10



POUR BIEN CULTIVER votre jardin LISEZ LE Sillon Romand qui vous donne de précieux conseils.

BON POUR 3 NUMEROS. Découpez cette annonce et envoyez-la à l'Administration du Sillon Romand, Valentin 4, Lausanne, en joignant 30 cts en timbre-poste et vous recevrez sans frais et sans engagements les 3 numéros de « Sillon Romand » qui paraîtront ces 3 prochaines semaines.

HUILE de foie de morue

est arrivée. Wenge Droguerie Herboristerie, Neuchâtel, Suisse.

RIDEAUX



Une installation de bon goût à des prix raisonnables

Demandez conseil à ELZINGRE AUVERNIER Sans engagement

Une résolution de la Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment

Le congrès de la Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse siégeant à Saint-Gall les 21 et 22 septembre, sous la présidence de M. Auguste Schelbert, de Zurich, a été prononcé sur les questions de politique économique et sociale.

Les délégués prennent connaissance de l'inquiétante augmentation du coût de la vie. Etant donné qu'aucune mesure satisfaisante ne peut être prise sur la question des prix, le congrès demande qu'une augmentation de salaire soit revendiquée dans l'industrie du bois et du bâtiment en tenant compte de l'augmentation de la production de bois.

D'autre part, le congrès est d'avis qu'il n'y a pas seulement lieu de revendiquer une amélioration des salaires mais il faut promouvoir la généralisation des allocations familiales et ceci par une loi cadre fédérale. Afin de répartir les charges dans chaque profession, un fonds de compensation doit être créé.

En ce qui concerne la législation sociale, le congrès demande que certains anciens postulats deviennent enfin réalité. Tout spécialement: la suppression ou la réduction des jours de carence, une augmentation des rentes, le paiement des allocations de chômage aux assurés en tenant mieux compte des charges de famille.

Création d'un registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens

Le 28 septembre a eu lieu à Zurich l'échange des documents se rapportant à l'introduction d'un « Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens ». A cette cérémonie ont participé des délégués de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de l'Union technique suisse, de la Fédération des architectes suisses et de l'Association suisse des ingénieurs-conseils, ainsi que les autorités des écoles polytechniques de Zurich et de Lausanne, de l'école d'architecture de l'Université de Genève, de la Conférence des directeurs de techniciens cantonaux et quelques autres personnalités intéressées à la question.

Les grandes associations d'ingénieurs, d'architectes et de techniciens ont signé dernièrement une convention concernant l'introduction d'un Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens; cette convention a été établie en commun accord avec les hautes écoles polytechniques suisses et les techniciens cantonaux. Le but de ce registre est d'apporter l'ordre nécessaire dans les professions techniques. Il s'agit là d'une solution libérale qui tient compte avant tout des aptitudes individuelles, permet à chacun d'accéder au niveau supérieur de sa profession et respecte les aspects spéciaux de la formation technique en Suisse.

Le registre suisse est subdivisé en registres séparés pour les ingénieurs, les architectes et les techniciens. Seront inscrites dans ces registres tous ceux qui ont le droit de porter le titre d'ingénieur, d'architecte ou de technicien. Les conditions d'admission aux registres sont fixées par un règlement qui fait partie intégrante de la convention mentionnée plus haut. Le port du titre « ingénieur diplômé » et « architecte diplômé » est réservé comme jusqu'ici aux détenteurs d'un diplôme décerné par une école de rang universitaire.

Emissions radiophoniques

Vendredi 8.55, Voulez-vous apprendre l'anglais? 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform et heure exacte. 7.20, Impromptu matinal. 11 h., de Beromünster: émission commune. 12.15, le moment sportif. 12.20, disques. 12.30, les cinq minutes du tourisme. 12.35, l'Orchestre Barnabas von Gezey. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.54, la minute des A. R. G. 12.55, les visiteurs de 13 heures. 13.05, musique du nouveau film: Les Contes d'Hoffmann. d'Offenbach. 13.20, Légende, de Dvorak. 13.25, les nouveaux enregistrements. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, musique de chambre. 17.30, la rencontre des isolés: Grazziola, de Lamartine. 18 h., pour la jeunesse. 18.10, Six morceaux pour jeunes pianistes, de Jean Binet. 18.20, une page de Spontini. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, interprète musical. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.09, les Nations Unies vous parlent. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.20, la situation internationale. 19.35, l'heure variée. 20.25, la pièce du vendredi: L'oiseau d'orage, d'A. Jean. 21.25, un soir avec Franz Schubert. 22.05, l'heure exquise. 22.30, inform. 22.35, la chronique des institutions internationales. 22.50, musique de chambre. 23 h., de Beromünster et de diffusion: 7 h., inform. 11 h., Œuvres de Beethoven. 11.45, l'Album de Madame Bovary, de Milhaud. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.25, interprètes féminins. 14 h., pour Madame. 16 h., disques pour les malades. 16.30, de Sottens: Fantasia. 18.05, l'Orchestre récréatif de Bâle. 18.40, notes du reporter. 18.50, pièces et sacs. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20 h., A. la mémoire de K.-H. David. 20.45, l'Institut suisse à Rome. 21.40, pour Madame. 22.20, Die Ruhstätte des heiligen Gallus, pièce de Duff.

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

23. Août 3. En suite de faillite, les époux Marcel Huguenin et Héloïse née Matthey de l'Endroit, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens. 24. Septembre 21. L'état de collocation de la succession insolvable de Henri Weil, de son vivant commerçant à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds. 25. Clôture de la faillite de Rodolphe Lehmann, manoeuvre, à la Chaux-de-Fonds. 26. Ouverture de la faillite d'Ernest Besançon, fabrication et vente d'équipements et d'accessoires à Neuchâtel. Débat pour les productions: 29 octobre 1951. 27. Clôture de la faillite de Jean-Jacques et Thérèse-Simone Verena née Fischer, tous deux à Locle. 28. Clôture de la faillite de Jean-Pierre Veve, à Colombier. 29. L'autorité tutélaire du district de Boudry a prononcé la mainlevée de la tutelle de Guinchart Paul, manoeuvre, à Cortalloid, et relevé Jean Murner, à Cortalloid, de ses fonctions de tuteur. 30. Ouverture de la faillite de Carlisch Silvio, jardinier-paysan, à Neuchâtel. Débat pour les productions: 6 novembre 1951. 31. L'état de collocation modifié de la faillite de Jules Morand, entreprise de transports, sables, gravier, bois, à Neuchâtel, peut être consulté à l'Office des faillites de Neuchâtel. 32. Clôture de liquidation de la succession répudiée de Favarger Charles-Emile, de son vivant employé de bureau à Neuchâtel. 33. Clôture de liquidation de la succession répudiée d'Ada-Marie Matthey-Prévot, décédée à la Chaux-de-Fonds. 34. Clôture de la faillite de Baumann Julien-Joseph, garagiste à Cressier, actuellement à Fribourg.

Nouvelles économiques et financières

Forte hausse des prix de la laine. La réaction des prix sur le marché de la laine n'a pas tardé à se faire. Au début de la semaine dernière, les prix d'ouverture notés aux enchères de laine en Australie et en Nouvelle-Zélande étaient d'environ 20/30% supérieurs à ceux de la semaine précédente. Ils ont continué à monter. Pour les peignés, on annonce des majorations jusqu'à 40-50%. Voici quelques cours qui montreront l'ampleur du mouvement. Il s'agit des prix en pece pratiqués en Australie pour des laines fines ou moyennes: Qualité Cours 21 sept. 4 oct. 64/60's. 140 p. 188 p. 66/60's. 170 p. 182 p. Pour les laines grossières de Nouvelle-Zélande, la hausse est de 35 à 40%.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vous allez mal se digérer pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

28 septembre. Modification des statuts de la Société coopérative d'habitations La Capitaine, à la Chaux-de-Fonds. 29. Modification des statuts de la société Ancestra Maison Sandoz, les deux Sociétés anonymes à la Chaux-de-Fonds, dont le but sera désormais le suivant: Commerce d'outils et fournitures industrielles. 30. Sous la raison sociale Société Immobilière Leo-Léopold-Robert 114 S. A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une société anonyme ayant pour but l'achat, la vente, la construction et l'exploitation d'immeubles. Capital social: 135.000 fr. Administrateur unique: Alfred Aubert, à la Chaux-de-Fonds. 31. Radiation de la raison sociale Maurice et fils, à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'un atelier de grandissage de pierres d'horlogerie, par suite d'association du titulaire, Lactif et le passif sont repris par la société en nom collectif Maurice Calame et Co, à la Chaux-de-Fonds. Associés: Maurice-Paul Calame-Rosset et Léon-Albert Calame-Rosset. 32. Radiation de la raison sociale Ferdinand Perrotaz, à Neuchâtel, combustibles en tous genres, par suite de remise de commerce. 33. Sous la raison sociale Perrotaz et Schranz, à Neuchâtel, François-Jean Perrotaz et Abraham-Arthur Schranz, les deux à Borey, ont constitué une société en nom collectif ayant pour but le commerce de combustibles et transports. 34. 2 octobre. Radiation de la raison sociale Ramseyer et fils, Neuchâtel, ébénisterie et fabrication de meubles de bureaux en tous genres, à Neuchâtel, étant terminée, les deux à Borey ont constitué une société en nom collectif ayant pour but le commerce de combustibles et transports. 35. Radiation de la raison sociale Veve et Cie, à Colombier, achat et vente de machines industrielles, de pièces détachées pour automobiles et de tous produits métallurgiques, la faillite ayant été clôturée.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 4. Baumann, Lilliane, fille de Willy-Auguste, employé, à Borey, et d'Edwige née Blatter. 5. Vaucher, Mireille, fille de Jean-Pierre-Alfred, fonctionnaire communal, à Neuchâtel, et de Marie-Georgette née Obrecht; Germond, Michèle, fille de Charles-Edouard, employé de bureau, à Neuchâtel, et de Dorcas née Suter; André, Alexis-Jules, fils de Raymond-Jacques, facteur, à Cornaux, et d'Anne-Marie-Françoise née Droz. 6. Clottu, Marianne-Nicole, fille de Raymond-Maurice, mécanicien de précision, à Neuchâtel, et de Denise-Vivette née Siegfried. 7. Moser, Françoise-Claudine, fille de William-Edouard, employé C.F.F. à Neuchâtel, et de Clémentine Willemin; Roulet, Viviane-Jacqueline, fille de Désiré-Roger, employé T.N., à Boudry, et de Clotilde-Germaine née Weber. 8. Wenker, Verena, fille d'Edouard-Fritz, agriculteur, à Gampelen, et de Verena née Dietrich.

PROMESSES DE MARIAGE: 6. Glauser, Claude-Eugène-Alfred, ouvrier industriel, à Betschwil, Marthe-Magdalena, tous deux aux Verrières; de Chambrier, Roger, ingénieur, à Lausanne, et Aubert, Chantal-Jeanne-Guillaume, à Genève; Gillet, Armand-Eugène, ouvrier d'usine, et Stabelini, Lucia, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel. 7. Macabuez, Roland-Paul, agriculteur, à Cornaux, et de Martin, Madeleine-Alice, à Gossens. 8. Theurillat, Maurice-Louis, mécanicien, à la Chaux-de-Fonds, et Laubscher, Marie-Madeleine, à Neuchâtel; Foroud, Abdol-Karim-Nasser, ingénieur-chimiste, de nationalité iranienne, et Béguin, Claudine-Juliette, tous deux à Neuchâtel; de Garvalho Plano, Alvaro-Antonio, employé de banque, de nationalité portugaise, à Lisbonne, et Zeller, Hélène-Marthe, à Neuchâtel.

MARIAGES CELEBRES: 6. Basso, Lino-Giovanni-Antonio, polisseur marbrier, et Sigismondi, Maria, tous deux de nationalité italienne, à Neuchâtel; Wetzel, Raymond-Ferdinand, inspecteur d'assurances, et Crisler, Germaine-Jeanne, tous deux à Neuchâtel; Tröhler, Charles, manoeuvre, à Neuchâtel, et Bottinelli, Georgette-Madeleine, à Boudry; Hofmann, André-Roland, peintre en bâtiment, à Neuchâtel, et Nicole, Claudine-Madeleine, à Dombressin; Steiner, René-Willy, ébéniste, à Neuchâtel, et Ribuz, Marie-Agnès, à Bervin; Graber, Henri-François, mécanicien, et Pérlard, Claudine-Germaine, tous deux à Neuchâtel; Toletti, Americo, peintre-gypseur, et Eggenberger, Marie, tous deux à Neuchâtel; Laubscher, Jean-Pierre, employé de tramways, à Neuchâtel, et Bonaventura, Monique, à Yverdon; Germain, Edouard-François, mécanicien, à Neuchâtel, et Fornalaz, Madeleine-Alice, à Cudrefin.

DÉCÈS: 5. Murliset, Paul-Edmond, né en 1883, employé C.F.F., à Neuchâtel, époux de Sophie née Zwelg; Bannwart, André-Edmond, né en 1897, fils d'Edmond, à Saint-Blaise, et de Marguerite-Isabelle née Lépée; Schmitt, Marie-Augusta, née en 1867, rentière, à Neuchâtel, célibataire. 6. Mathez, Charles-Arthur, né en 1888, horloger, à Neuchâtel, époux de Mathilde-Eugénie née Von Dach. 7. Rollier né Perrenoud, Ruth-Suzanne, née en 1901, ménagère, à Neuchâtel, épouse d'Oswald-Samuel Rollier.

Jeunes époux, jeunes pères assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

UN RÉCIT HISTORIQUE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE Caravelles au large par JEAN MAUCLÈRE

Quand le maire parlait sur ce ton, tous les échevins baissaient du nez: n'était-il pas à Dieppe le commandant général civil et militaire? Ces messieurs du Conseil, même Thomas Ladventure, jurèrent le silence et tintèrent parole. Disons toutefois ici qu'une copie fut prise, ne sais trop comme, du Journal de navigation de Jean Cousin. Et bien heureusement, vous le verrez en son temps. L'incident réglé, messire Louis Ribault se leva de nouveau: — Je demande que dès maintenant soient préparés contrats de fret et traités de commerce, afin que nous tirions parti au plus tôt de la découverte du fleuve Maranon et du pays qui l'entoure. Pays riche, à en juger par les bois précieux qu'a rapportés messire Cousin. La discussion reprit. Maître Ladventure n'en tenait point pour le Maranon, et d'autres disaient avec

lui que la découverte en somme venait du hasard, et qu'il se pourrait qu'on n'en retrouvât point le chemin. Le grand-maitre des Sorelets prit la parole à son tour: — Je rends pleinement hommage aux découvertes faites par notre amiral, en ces terres neuves qu'il appelle Brésil. Mais j'ai remarqué qu'il assure et répond, en la deuxième partie de son voyage, avoir découvert la route certaine des Grandes Indes. Les Indes! Oncques n'y fut homme d'Europe, depuis messer Marco Polo; encore y parvint celui-ci par voie de terre. Je propose que nous envoyions une escadre sur cette route nouvelle, avec mission de pousser jusqu'aux Indes. Il se rassit, salué par l'approbation de tous. Les échevins dieppois, armateurs ou négociants tirant leur fortune des « pays étrangers », avaient tous lu le Livre des Merveilles, non pas seulement la traduction que Cousin connaissait, mais le texte même écrit par Marco Polo dans sa prison génoise, en français, « parce que la parleur est le plus délabré et le plus commune à toutes gens », et qui avait été publié en 1477 à Augsbourg. Nul n'ignorait la montagne interdite à tous à cause que ses flancs resplendissaient d'énormes rubis; et les temples revêtus d'images d'or, et les cadeaux, rivières de diamants et boisselées de perles, que cinq

mille éléphants, encadrés de cent mille chevaux blancs, apportaient chaque année en février pour les étrennes de Khoubilaï Khan, assaillir-ont. N'y avait-il pas là de quoi rêver? Les échevins de Dieppe rêvaient. La décision d'envoyer une escadre de caravelles à la découverte des Indes fut prise ce même jour à l'unanimité. — Il s'entend, dit le maire, que le commandement de cette escadre sera confié à messire Jean Cousin. — Cela va de soi, approuva maître Ribault. Tous d'acquiescer. Seul Thomas Ladventure protesta à voix aigre: — Si j'entends bien, messieurs, vous voulez monter une forte expédition, en vue d'échanges commerciaux avec les habitants des Grandes Indes. L'idée est marchande, et je viens de l'approuver. Mais vous allez bien encore, pour ce, requérir quelqu'un de mes navires. En juste compensation, je désire que le commandement général soit donné à mon neveu Jacques, fini marin s'il en est. Les échevins s'entre-regardèrent, malcontents: l'homme était tenace, tout Dieppe, au reste, le savait. Le maire eut un sourire: — Vous désirez, maître Ladventure... mais que désire le Conseil? — Je crois être son interprète fidèle, jeta messire Ribault avec impétuosité, en posant une question à mon honoré collègue, une seule.

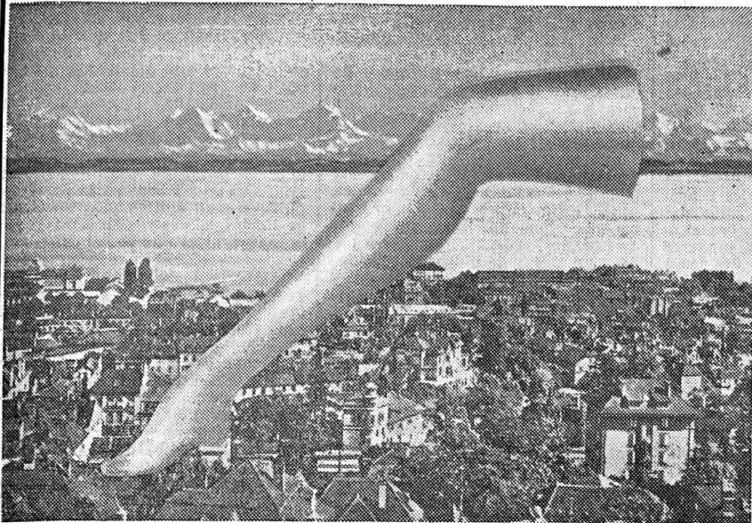
— Faites, grogna maître Ladventure, d'un ton bien rechingné. — Cette route des Indes, où nous allons engager beaucoup d'hommes, d'argent et de marchandises, votre neveu en a-t-il reconnu, sinon l'entrée comme fit Jean Cousin, au moins les abords? L'armateur, furieux, tourna dos sans répondre. Tant il était gêné que des rires éclatèrent, vite contenus. Le grand-maitre des Sorelets conclut, aux applaudissements de tout un chacun: — C'est donc entendu. Messire Jean Cousin, s'il y consent, ira porter aux Indes le pavillon de Dieppe et l'enseigne du roi Charles, que Dieu conserve! CHAPITRE XVII Dans lequel est dressé le programme d'un voyage aventureux Le lendemain, un sergent d'armes à la livrée de la ville s'en vint ébranler le heurtoir de Jean Cousin. — Messire, dit-il, les échevins réunis m'ont donné mandat de ramener auprès d'eux Votre Grâce, s'il lui plaît. — Je viens. Attendez-moi céans. Surpris de cet appel inattendu, satisfait au demeurant, Jean alla quérir son manteau. Il prévit sa femme, qui s'étonna: — Que peuvent bien te vouloir ces messieurs du Conseil? — J'en ignore, m'amis; mais tu le sauras presque aussitôt que moi, vu que je reviens dans l'instant.

Gaiement, le jeune amiral partit, suivi par l'homme d'armes et salué de tous sur son passage. Car c'était quelqu'un à Dieppe, en ce moment, que le Découvreur! Les mères lui présentaient leurs enfants au passage, et les belles filles lui souriaient, dont il ne se souciait guère, croyez-le, tant il avait l'esprit et le cœur pleins de Marie. A l'Hôtel de Ville, le Conseil assemblé attendait le navigateur. D'un coup d'oeil, celui-ci constata que maître Ladventure ne trônait point en sa chaire, mais il ne s'émut pas autrement de cette absence, d'autant que la sympathie générale l'accueillait aussitôt. Le maire lui notifia: — Messire, nous sommes gens d'affaires, qui irons droit au fait. Nous avons intention, et même volonté, d'envoyer trois navires commercer aux Indes. Vous nous semblez le plus qualifié pour commander cette expédition, et nous comptons que vous y consentirez. Le jeune marin fut saisi d'un vertige: tous ses vœux se trouvaient comblés à ce coup, et mieux qu'il n'eût osé l'espérer. Il se troubla comme un novice: — Moi, monsieur! tant d'honneur! — Nul autant que vous n'en est digne... n'est-il pas vrai, messieurs? Une ovation vibrante ébranla les murs de la noble salle: MM. les échevins, avant confiance en Jean Cousin, saluaient, se purléchant

d'avance, les opulentes garçons qui allait rapporter, aux flancs de ses caravelles. Le Découvreur accepta, avec fierté, avec bonheur: — Messieurs, dit-il, votre choix m'honore plus que je ne saurais l'exprimer; je souscris de grand cœur à votre décision. Toutefois, avant que de prendre la mer, je compte d'aller demander les avis de dom d'Octeville; sa science me fut précieuse en mon premier voyage, elle me le sera cette fois encore. — A votre gré, messire. Nous vous demanderons cependant de vous occuper activement du choix et de l'équipement de vos navires, afin que vous puissiez mettre à la voile ce printemps qui vient. En étant tombé d'accord, Jean Cousin rentra chez soi, le cœur sautant d'allégresse. Il trouva sa femme occupée à préparer le berceau de parade qui recevrait aux grands jours d'été le poupon attendu. C'était un cadre de bois doré, mignonnement peint à fleurs, le bers, renfermant la couchette, et accroché par les deux bouts, afin de pouvoir se balancer, à une berseuse, aux pieds écartés. L'ensemble avait, quelque vingt ans plus tôt, bercé les premiers sommeils de Marie d'Archeles, et la jeune mère la garnissait de dentelles avec amour, pour le futur occupant. (A suivre)

# A Neuchâtel...

les jambes que l'on admire  
sont gainées par un bas du Louvre



## BAS NYLON AMÉRICAIN

51/15 mailles cristallines, le rêve de chaque femme élégante. Coloris d'automne . . . . .

**5<sup>90</sup>**

## BAS NYLON FILET

Pin-Point véritable, garanti indémaillable, teintes automnales . . . . .

**6<sup>90</sup>**

## BAS NYLON SUISSE

« EMBASSY » maillevers, le bon bas de saison . . .

**7<sup>20</sup>**

Ces 3 BAS sont garantis premier choix

*La Nouveauté sa*  
**AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL

**SAMEDI**  
**TRIPES CUITES**  
*Huttenocher*  
Tél. 5 18 89

Gruyère, Jura et Emmental  
1re qualité  
production été 1951  
Fr. 5.25 le kg.  
Fromage ¼ gras, tendre et salé  
Fr. 3.— le kg.  
Parmesan d'Italie extra  
80 ct. les 100 gr.  
Reblochon vaudois, gras  
50 ct. les 100 gr.  
Prix de gros pour revendeurs

**R.-A. STOTZER**  
Trésor

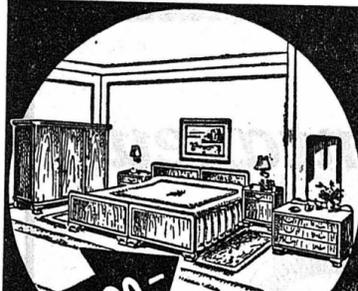
**FILETS de PERCHES**  
Magasin  
**LEHHERR**

A vendre  
**AUTO**  
d'avant-guerre, 6 HP, conduite intérieure quatre places, en très bon état de marche (révisée entièrement), taxe payée pour 1951. Prix: 1300 fr. Demander l'adresse du No 377 au bureau de la Feuille d'avis.



*E. Charlet*  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL

Dames messieurs, 10-120 fr



**frs. 100.-**  
avant le livraison  
et 30 mensualités à fr. 30.-  
et pour vous livrons cette magnifique  
Chambre à coucher  
Demandez aujourd'hui même notre catalogue en y joignant le talon  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_

**MOBILIA AG. Wohnungseinrichtungen OLTEN**

**HACOSAN**  
nourrit  
et  
fortifie

C'est la bonne épicerie  
**Th. CORSINI**  
Rue des Chavannes  
qu'on trouve les délicieuses saucisses au foie, saucisses aux choux, saucissons et lard de Fayerne. Carré fumé un régal. Le fameux Vermouth à 3 fr. 50 le litre. Vin blanc «Neuchâtel», 2 fr. 10 le litre. «Montagne», 1.35 le litre.

**Ménagères, attention!**  
**NOS PRIX**  
Bouilli le ½ kg. 2.— et 2.25  
**GROS VEAU**  
Poitrine le ½ kg. Fr. 3.—  
Veau roulé le ½ kg. Fr. 3.25  
Guisseau le ½ kg. Fr. 4.—  
Vente directe du producteur aux consommateurs  
BOUCHERIE  
**BERGER-HACHEN**

Tous les combustibles  
**COMBE VARIN S.A.**  
Draizes 50 - Tél. 6 22 32



Pour les jours plus froids

ainsi habille *Ritex*

MODÈLE ROMULUS

Les principaux facteurs de la haute valeur d'un vêtement Ritex sont: Tissus et fournitures les meilleurs et travail intérieur de premier ordre. Ritex à l'avant-garde de la mode.

Les manteaux «Ritex» vous offrent le maximum de confort et bien-être

- Manteaux mi-saison façon un rang 179.— 164.— **139.—**
  - Manteaux d'hiver tissu anglais, façon un rang 220.— 195.— **183.—**
  - Manteaux d'hiver façon deux rangs, avec ou sans martingale, 228.— 198.— **189.—**
  - Pardessus maringo et chevrons 219.— 210.— **185.—**
  - Manteaux d'hiver pour enfants de 4 à 9 ans 87.— 78.— **67.—**
  - Manteaux d'hiver grandeurs 10 à 14 ans 98.— 87.— **75.—**
  - Manteaux Loden façon Tyrol 165.— 145.— **139.—**
- ICHA COMPRIS

Ne manquez pas de venir essayer nos plus jolies créations à des prix très intéressants. Vous serez un client pleinement satisfait.

**VÊTEMENTS WITTWEN**  
PLACE DU MARCHÉ NEUCHÂTEL



**STUDIO**  
Dès ce soir à 20 h. 30

Un document bouleversant sur l'espionnage  
dans les services secrets britanniques, pendant la dernière guerre

# Odette CHURCHILL, Agent S 23

L'unique film dont les premières sensationnelles ont été honorées de la présence du couple royal d'Angleterre et du président de la République française

Parlé français

LE CÉLÈBRE COUPLE HÉROÏQUE  
ODETTE et PETER CHURCHILL  
est représenté par

ANNA NEAGLE — TREVOR HOWARD

Cette suite d'épisodes véridiques, dignes des plus imaginatifs romans d'espionnage, est située dans les lieux mêmes où se déroule la prodigieuse aventure d'Odette:  
LONDRES, CANNES, CASSIS, ANNECY et le camp reconstitué de RAVENSBRUCK

VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE  
LOCATION OUVERTE de 13 h. 45 à 18 h.

HORAIRE D'HIVER  
SAMEDI et DIMANCHE: MATINÉES à 14 h. 45  
MERCREDI et JEUDI: MATINÉES à 15 h. Tous les soirs à 20 h. 30

Tél. 5 30 00

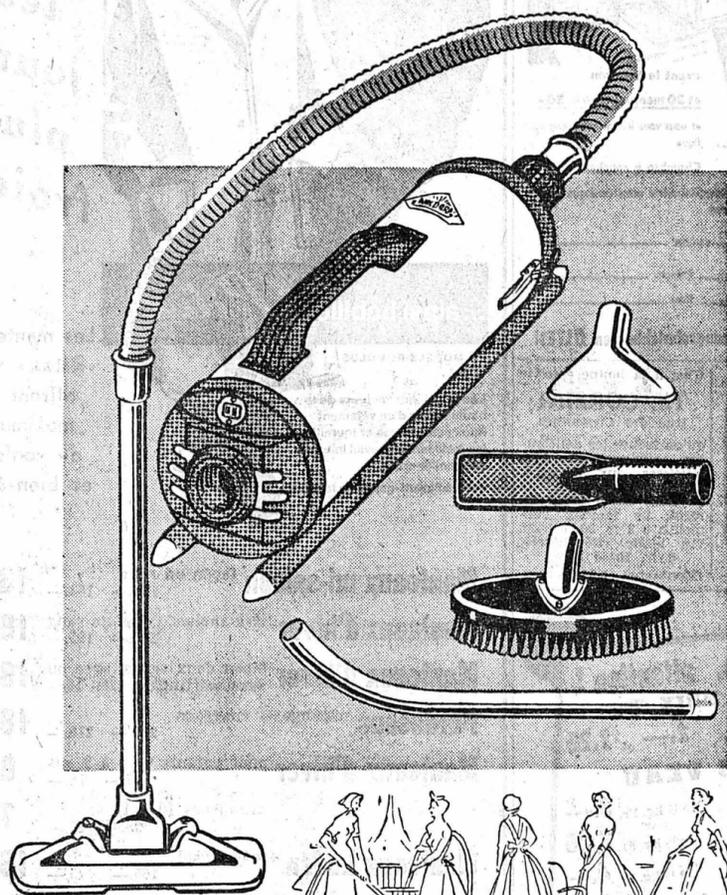
FAVEURS ET RÉDUCTIONS SUSPENDUES

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30

Le regretté LOUIS JOUVET dans un de ses plus remarquables films  
Mise en scène de CHRISTIAN JAQUE avec un éblouissant dialogue d'HENRI JEANSON

# UN REVENANT

# Aspirateur avantageux



«WALDORP»

l'aspirateur dernier modèle

qui répond à tous les besoins avec 4 accessoires, garantie un an . . . . . 175.-

DEMANDEZ  
UNE DÉMONSTRATION  
AU RAYON DE MÉNAGE



## EN POLYNÉSIE

# «Caches» et trésors

Un quotidien de chez nous annonçait récemment que l'on allait tenter de repêcher le «trésor de l'Afrika-korps», immergé vers la fin de la guerre, au large de Bastia, dans des parages connus, et pour cause. Car le scaphandrier devant diriger les opérations, un nommé Fleigh, est celui-là même qui, en août 1943, procéda à l'immersion des six caisses blindées contenant monnaies d'or, diamants, ciboires et *last but not least*, des toiles de maîtres dépouillées de leurs cadres!

Vrai butin de pirates, donc. Et l'on songe aux «caches» des flibustiers, des *gentlemen of fortune* des jours d'antan. A vrai dire, ces «caches» étaient généralement sur terre ferme. Rappelez-vous l'île des locos ou le fameux trésor de Flint qui a inspiré à R. L. Stevenson la palpitante histoire du petit Jim.

Nombre de pirates, tel le fameux Morgan (qui acheva sa carrière non point au bout d'une vergue, mais comme gouverneur de la Jamaïque)

ont caché, aux temps de la guerre de course — soit aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles — dans quelque île ou îlot de la mer des Antilles, le produit de leurs rapines. Certains d'entre eux, d'ailleurs, n'ont pu récupérer les richesses ainsi enfouies, étant morts lors de combats ou ayant coulé avec leur bâtiment. De là les innombrables histoires de trésors partis à la recherche desquels sont partis tant d'aventuriers, revenus généralement bredouilles.

Pas n'est besoin, au demeurant, de remonter des siècles en arrière pour constater des faits de ce genre. Ainsi, voilà quinze ans à peine, un corsaire allemand, le fameux comte de Luckner, réussit à ramener à Lübeck un trésor de plusieurs millions qu'il avait enfoui à Mopelia où il avait «mis au plein» alors qu'il cherchait un mouillage à l'abri des regards indiscrets. Son bateau, le *Seedler*, s'étant brisé sur les récifs, Luckner et ses hommes édifièrent une primitive station sur cet atoll

solitaire gisant à quelque 100 miles au nord-ouest de Tahiti et qu'ils baptisèrent *Zürlinenzin* (nom de la femme du Kronprinz récemment décédé). A Papeete on appelait ce refuge le «patelin des Allemands». Au demeurant, le fait que Luckner avait enfoui à Mopelia un trésor n'était point tout à fait inconnu: le bruit en avait même couru jusqu'en Nouvelle-Zélande. Preuve en soit qu'à Raiatā je rencontrai, en 1934, deux gars venus d'Auckland en goélette et qui se proposaient de dénicher le trésor en question. Il faut croire qu'ils n'y sont point parvenus puisque cinq années plus tard, soit en 1939, Luckner réussit à récupérer le magot, ainsi que je l'ai dit.

Intercalons ici une parenthèse pour rappeler que le *sea-devil*, comme l'appelaient les Anglais, avait du sang français dans les veines. En effet, il était l'arrière-petit-fils d'un maréchal de France, Allemand du Palatinat qui joua un rôle lors des guerres de la Révolution. Il commanda, en 1793, l'armée du Nord, avec Dumouriez sous ses ordres et, comme Custine, périt sur l'échafaud. Or Luckner avait épousé une femme appartenant à l'aristocratie française. Son arrière-petit-fils avait d'ailleurs gardé de cette ascendance gauloise un esprit qui n'avait rien de la lourdeur tudesque. C'était un homme aimable, brillant causeur ainsi que je pus m'en rendre compte à Londres où je le rencontrai et où les journaux, lors de son séjour, firent de lui vif éloge, *fait* comme sont toujours les Anglais. Un quotidien, alors, le comparait à Monsieur de Saxe dont il avait d'ailleurs la force herculéenne. Comme le vainqueur de Fontenoy, Luckner cassait avec aisance un fer à cheval ou pliait entre ses doigts une monnaie de bronze. Cette force prodigieuse lui valait, paraît-il, la respectueuse admiration et l'affection de ses gars... même de ceux que d'une simple tape, il avait envoyés rouler sur le pont, pour une légère infraction!

Bien que je l'eusse vivement désigné, je ne suis jamais allé à Mopelia. Les goélettes ou les cotres de Tahiti y vont bien rarement, car la «passe» est mauvaise — Luckner en fit l'expérience! — et comme à Maupiti, où je ne pus aborder, impraticable par vent du sud. Aussi les Polynésiens, pourtant navigateurs hors ligne, hésitent-ils toujours à conduire un Européen dans cette île dont l'aspect rappelle celui de Bora-Bora. C'est assez dire combien elle est farouche et pittoresque... écrivait un voyageur qui n'y avait sans doute jamais été. Mopelia, en effet, est un atoll caractéristique, presque au ras de l'eau. Il n'a donc aucune ressemblance avec Bora-Bora, île haute et «borne monstrueuse» et verdoyante posée dans l'océan», comme l'appelaient Loti.

René GOUZY.



A Bora-Bora

## Bilan de la saison touristique en Belgique

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

La fédération de l'hôtellerie belge qui vient de tenir, dernièrement, ses assises annuelles à Bruxelles, sous le patronage du ministre des communications, M. P.-W. Segers, a pris connaissance des résultats de la saison touristique de 1951.

La Belgique peut offrir aux touristes des régions intéressantes à visiter, qui sont le Littoral, tout le long des côtes de la mer du Nord, les Ardennes, pays montagneux au sud du pays et les villes d'art, Bruges, Gand, Bruxelles, Liège, Anvers, et d'autres encore. Elle n'a qu'une saison, celle de l'été, car les quelques pistes de ski des Fagnes n'ont pas la renommée et l'ampleur de celles d'autres contrées d'Europe, pour les sports hivernaux.

En général, chacun s'est plaint du temps détestable dont nous fûmes gratifiés cet été. La conjoncture internationale assez trouble ne permit pas l'arrivée des étrangers en nombre aussi grand qu'on l'espérait. Cependant, dans les régions touristiques que nous venons d'énumérer, on se plaint à reconnaître que la «saison» fut assez bonne, quoique variable d'un secteur à l'autre.

Les hôteliers du Littoral ont trouvé que, tout compte fait, l'appoint des touristes et des estivants avait été satisfaisant. Dans certaines stations, le mois de juin, le début de juillet et le mois de septembre peuvent être comparés aux années normales. Dans la grande plage de Knokke-Le Zoute — Albert-Plage, le mois d'août, par contre, a été plus favorable et il a exaucé les vœux de ceux qui s'occupent de cette industrie saisonnière.

Dans les villes d'art — Bruges, Courtrai, Gand — on se déclare heureux du bilan final. A Gand, la «ville des fleurs et des monuments», on a constaté une augmentation des recettes allant jusqu'à 30% suivant les établissements. Bruges, de son côté, a fait un effort considérable pour attirer le touriste par l'illumination de ses édifices célèbres et peut être fier de ce succès. Par contre à Anvers — la Métropole belge — si les propriétaires d'hôtels manifestent un certain contentement, les restaurateurs émettent un avis moins optimiste, tandis que les cafetiers sont dans la désolation! En d'autres termes, à côté d'une augmentation des affaires dans l'hôtellerie proprement dite, on voit une régression dans les dépenses faites au café.

A Liège, on se trouve en présence du même phénomène: majoration des recettes hôtelières, stagnation dans les autres branches. Les hôteliers ardennais se plaignent du manque à gagner qu'ils ont subi. Cela provient, en premier lieu, des raisons que nous évoquons plus haut,

et en second lieu, du fait que la Hollande, pays limitrophe de ces régions, met encore des entraves à l'exportation des devises. En effet, chaque touriste néerlandais ne peut emporter avec lui, en une année, que quatre cents florins en tout et pour tout!

Dans les Ardennes, ce furent principalement les petites pensions qui accueillirent le plus de villégiaturés, alors que les maisons d'un rang supérieur manquaient tant soit peu de clients. Enfin, dans le Brabant et dans le Hainaut, on a remarqué un plus grand contingent de touristes par rapport à l'année passée.

### La question des devises

La question des devises est un grand problème à résoudre. De l'avis même du commissariat du tourisme, de grands progrès ont été réalisés dans ce domaine depuis quelque temps, mais on se heurte encore à de nombreuses difficultés dans le transfert de devises entre les Pays-Bas et la Belgique. Difficultés, soit dit entre parenthèses, qui sont l'indice d'un déséquilibre qui existe entre les économies des deux pays, déséquilibre qui est une des pierres d'achoppement pour la réalisation de Benelux, ainsi que nous avons essayé de l'analyser dans un précédent article.

Les «nuitées» des touristes tant Belges qu'étrangers révèlent, d'après les statistiques et pour les sept premiers mois de l'année, un chiffre sensiblement supérieur à celui de l'année exceptionnelle que fut 1947.

La période de l'échelonnement des vacances est aussi un point à examiner sérieusement. Là, les opinions diffèrent un peu, mais on trouve une majorité préconisant la répartition des congés de juin à septembre pour dégorger la «haute saison» qui coïncide avec les vacances scolaires. Une campagne d'affiches est en cours, incitant les voyageurs à prendre leurs congés en juin ou en septembre de préférence.

### L'exemple de la Suisse

S'inspirant de l'initiative suisse accordant une ristourne aux hôtes séjournant en hiver quatorze jours dans le même hôtel, les hôteliers de la Flandre occidentale avaient adopté, cette année, un système identique, légèrement modifié dans les détails, qui a eu un effet excellent. Cependant, les hôtels de premier ordre estiment être lésés dans cette combinaison: ils contribuent à la constitution du fonds de ristourne

et sans en retirer d'avantages. Ce fonds est destiné à une clientèle qui ne hante généralement pas leurs établissements. De toute façon, la Fédération touristique flamandienne comprenant la plus grande partie des plages belges est d'avis de continuer cette expérience en y apportant, à la lumière des observations présentes, quelques assouplissements. Il serait à désirer que d'autres contrées touristiques consentissent à appliquer également ces mesures, afin d'avoir une vue d'ensemble de leur répercussion sur le mouvement touristique du royaume. Les Ardennes, Anvers et Liège sont opposés à ces ristournes. On pense qu'elles peuvent porter préjudice au prestige du franc belge à l'étranger. Autrement dit, elles ressemblent beaucoup à un «bradage» des prix. Mais tout le monde est d'accord pour détruire la légende de la cherté des hôtels belges, comparativement à d'autres pays.

Une augmentation de budget en faveur de la propagande touristique, dans des mesures limitées, a été envisagée. Cette action fait connaître à l'étranger les ressources du tourisme belge. Le budget est actuellement de l'ordre d'une dizaine de millions de francs.

Personnellement, nous avons remarqué, cette saison, un accroissement d'automobiles munies des lettres CH. Seraient-ce là les prémices d'un nouveau courant d'échanges touristiques entre la Belgique et la Suisse? Il serait à souhaiter que ce mouvement s'accroît au cours des prochaines saisons. Il ne pourrait être que profitable, sous tous les rapports, aux deux pays intéressés.

Pour nous résumer, citons une phrase du discours prononcé par M. G. Marquet, président de la Fédération hôtelière belge: «La saison touristique de 1951 a été bonne au Littoral, moyenne dans les Ardennes et meilleure dans les villes d'art.»

Ces mots, à la manière d'un «digest», montrent d'une façon heureuse la situation actuelle du tourisme en Belgique.

Charles-A. PORRET.

## CARNET DU JOUR

Cinéma  
Rex: 20 h. 30. Trafic d'âmes au service du diable.  
Studio: 20 h. 30. Odette, agent S23.  
Apollo: 14 h. et 20 h. Autant en emporte le vent.  
Palace: 20 h. 30. Identité judiciaire.  
Théâtre: 20 h. 15. Capture.

**LE STIMULANT**  
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

PREZ  
Mode

Fr. 16.80

PANTOUFFLE CHAUDE  
velours rouge ou noir  
garni de peluche grise

**Bernard** & C<sup>ie</sup>  
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

**Sansilla** gargarisme  
contre maux de gorge

Demandez la nouveauté de

**framboisiers ROMY**

la plus formidable production connue à ce jour, fruits énormes et très sucrés.

Prix: de 1 à 25: 1 fr. 50 le plant; 25 plants: 30 fr.; 50 plants: 55 fr.; 100 plants: 100 fr.  
2 ha en cultures

Envois contre remboursement: ROMY, cultures intensives de framboises, MEYRIN (Genève)

**MOTOGODILLES**  
exclusivité

«LAUSON» 4 temps 3 CV Fr. 920.—  
6 CV Fr. 1300.—  
Icha compris

Consommation: 2 dl. à 2 l. ¼ à l'heure  
Réservoir à huile indépendant  
Ralenti parfait pour la pêche à la traine

«JOHNSON» 2 ½ CV à 25 CV  
Essai sur demande, sans engagement

CHANTIER NAVAL Jean-Louis STAEMPFLI  
Cortailod (Neuchâtel)  
La Poissine — Tél. 6 42 52

**Réussissez vos fondues**

en achetant votre fromage à

**L'Armailli HOPITAL 10**

Les spécialistes en produits laitiers de choix

**AUX DOCKS**  
TEMPLE-NEUF 10

**Mistella fin**  
la bouteille 1.60  
apéritif ou dessert

**UN MANTEAU DE PLUIE**

en popeline  
depus Fr. 60.—  
s'achète à la

**Coopérative du vêtement**  
Grand-Rue 6  
1<sup>er</sup> étage

A vendre

**manteau de dame**  
laine beige, chevronné,  
taille 44, très peu porté.  
Superbe occasion. —  
S'adresser Champ-Bougin  
36, 2<sup>me</sup>, à droite.

TOUS LES SAMEDIS  
**Belles tripes cuites**

BOUCHERIE CHARCUTERIE  
**Leuenberger**  
Trésor Tél. 5 21 20

La grande particularité...

**TURISSA**

Contre envoi de ce bon à Lersch & Robert S.A. Neuchâtel, vous recevrez gratuitement le nouveau prospectus TURISSA détaillé.

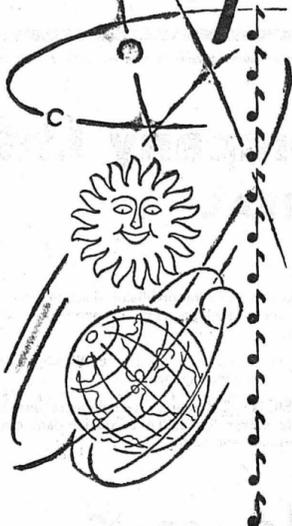
**BON**

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

**LERSCH & ROBERT S.A.**  
Rues du Seyon et de l'Hôpital.  
Tél. 5 13 34.

**NEUCHÂTEL**

# Affirmations ou preuves?



En matière de publicité, on a déjà énormément écrit sur la radio, car le papier n'est pas difficile! Quant à nous, au cours de toutes ces années, nous n'avons affirmé dans nos prospectus et annonces que ce que nous étions en mesure de prouver. Aujourd'hui, un signe infallible permet de juger de la valeur d'un poste récepteur de TSF: c'est la marque de qualité de l'Association Suisse des Electriciens. Cette marque est infiniment plus éloquente que toutes les affirmations. Mais il n'est pas facile de l'obtenir, elle pose des exigences sévères, trop sévères au gré de certains milieux. En revanche, tout appareil portant la marque de l'ASE est bon, monté avec soin, d'un fonctionnement irréprochable, aucun doute ne saurait subsister à ce sujet. Les Sondyna, du plus grand au plus petit, sont les premiers postes récepteurs suisses à porter la marque de qualité de l'ASE.

## Sondyna Radio

avec la marque de qualité de l'ASE

Modèles à partir de fr. 345.-, combinaisons radio-gramm. Démonstration dans les bons magasins de radio. Prospectus aussi par la fabrique Sondyna S. A., Zurich 22. Tél. (051) 24 44 44

# "Teddy"



### MODÈLE DE LUXE!

D'allure élégante, il est fait dans une qualité supérieure de TEDDY aux doux reflets, dans les coloris, brun, beige, gris ou noir

Tailles 38 à 48 **189.-**

### NOTRE MODÈLE INÉDIT!

Voici un ravissant Swagger en 100% Alpaca que vous choisirez pour sa jolie qualité, sa coupe parfaite et son prix très abordable. Se fait en gris, beige et brun

Tailles 38 à 48 **148.-**

### Un choix incomparable dans NOS SUPERBES QUALITÉS « FEATHERLIGHT »

légers comme la plume, se font en beige et gris

**249.- 259.- 269.-**

A notre rayon de manteaux, vous trouverez un splendide choix de MODÈLES depuis **139.- à 279.-**

La Nouveauté SA  
**AU LOUVRE**

## Choucroute garnie Bouilli avantageux Beau bœuf lardé

BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
DU TRÉSOR

### LEUENBERGER

TÉL. 5 21 20

excellent,  
économique.

Chez votre fournisseur habituel

## Tricotuses!

Appareil à tricoter à la main

### PASSAP-D

insurpassable grâce  
à toutes ses possibilités!

Laissez-vous démontrer le PASSAP-D sans engagement

Lieu de démonstration le plus proche:  
Mme M. Affolter, Saint-Nicolas 14, Neuchâtel

Mme Germaine Perret-Gentil, Calame 9, Cernier

Mme A. Christ, Grandes-Crosettes 5, la Chaux-de-Fonds

Prenez note:

Exposition publique

et démonstration pratique de l'appareil à tricoter à la main PASSAP-D:

Mercredi 7 novembre 1951, 14-21 h. au restaurant de la Rotonde, Neuchâtel

Jedi 8 novembre 1951, 14-21 h. au restaurant du Premier Mars, Cernier

Mercredi 14 novembre 1951, 14-21 h. à l'hôtel Fleur de Lys, la Chaux-de-Fonds

Mardi 13 novembre 1951, 14-21 h. au café Casino, Fleurier

PASSAP S. A., case postale, Zurich 27

## NOS SPÉCIALITÉS DE SAISON

ÉNORME CHOIX EN

### VOLAILLE

fraîche du pays

**PETITS COQS et POULETS**

bel assortiment

de Fr. 3.50 à Fr. 4.- le ½ kg.

**Poularde blanche, à Fr. 4.50**

le ½ kg.

Arriuage de

**POULETS DE BRESSE frais**

**BEAUX JEUNES PIGEONS**

frais du pays

la pièce Fr. 2.- à 3.50

**POULES et COQS pour le riz**

ou pour ragoût

de Fr. 2.50 à Fr. 3.- le ½ kg.

**CANARD, Fr. 3.- à 3.50**

le ½ kg.

**PINTADE, Fr. 4.- le ½ kg.**

**BEAUX LAPINS FRAIS**

DU PAYS

Fr. 3.- à Fr. 3.50 le ½ kg.

**EXCELLENT CAVIAR**

**FOIE GRAS de Strasbourg**

**ESCARGOTS**

**CUISSES DE GRENOUILLES**

**Chevreuil**

**Lièvre et civet**

PERDREAUX

GROS AU MAGASIN DETAIL

### LEHNHERR

Trésor FRÈRES Tél. 5 30 92

## VESTOL LE BON CALORIFÈRE A MAZOUT

VESTOL-SERVICE Grand-rue 6 NEUCHÂTEL

## Pour vos achats de biscuits et bonbons, une visite à la Migros s'impose!

<b>Florentins</b>	5 pièces 100 gr.	1.-	<b>Bâtons au sel</b>	110 gr. (100 gr. -68°)	-.75
<b>Sablés au raisin</b>	le paquet 230 gr. (100 gr. -43°)	1.-	<b>Mousses au chocolat</b>	100 gr.	-.75
<b>Marquises</b>	(100 gr. -60°) . 165 gr.	1.-	Superbe choix de <b>AUX PRIX MIGROS</b> Tourtes, Cakes, etc.		
<b>Gaufrettes surprise</b>	165 gr. (100 gr. -60°)	1.-			
<b>Gaufrettes délicieuses</b>	175 gr. (100 gr. -57°)	1.-	<b>BONBONS</b>		
<b>Amandines</b>	(100 gr. -50°) . 200 gr.	1.-	<b>Mélange d'hiver</b>	180 gr. (100 gr. -27°)	-.50
<b>Languettes fourrées</b>	110 gr. (100 gr. -90°)	1.-	<b>Bonbons au miel</b>	130 gr. (100 gr. -38°)	-.50
<b>Mélange</b>	(100 gr. -50°) . 150 gr.	-.75	<b>Briquettes</b>	(100 gr. -27°) . 180 gr.	-.50

Toujours frais et au plus bas prix du jour  
**Fruits-Légumes**  
**Raisin du pays**

**MIGROS**  
Société coopérative

# Avez-vous déjà vu le nouveau «PATIO ROMAND» de la maison PFISTER Ameublements S.A.

C'est la question que chacun pose à chacun. Et tous ceux qui n'ont pas encore vu cette merveille s'empressent de se rendre au 13 de l'avenue Montchoisi, à Lausanne. Il est vrai que cela vaut le déplacement. Car c'est avec un goût parfait qu'a été aménagée cette cour intérieure reliant les anciens locaux aux nouveaux. Il s'en dégage un charme tout méridional, alliant l'élégance à la rusticité. Chaque détail contribue à l'harmonie de l'ensemble : les grillages en fer forgé d'un effet si décoratif, les stores aux rayures rouges et blanches, les carreaux de faïence d'un beau vert qui font ressortir le ton clair des murs, les tentures bois de rose qui ornent les portes et les fenêtres aux lignes élégantes. Et ce qu'on découvre derrière

ces portes et fenêtres est un véritable enchantement pour les yeux. La maison Pfister a, en effet, tenu à présenter ici quelques-unes de ses créations les plus réussies. C'est ainsi que le visiteur peut poser tour à tour son regard émerveillé sur des meubles de style d'une grande distinction, sur des ensembles à la fois rustiques et confortables, sur des intérieurs ultra-modernes d'une conception particulièrement originale — et nous en passons.

Mais le «Patio Romand» n'est en somme qu'un lever de rideau. Le véritable spectacle, c'est celui qu'on peut contempler en se promenant à travers les vastes locaux où sont exposés en permanence les derniers modèles Pfister. On y trouve,

en effet, un choix d'une variété infinie allant des ameublements complets aux petits meubles et à ces «multi-combis» si ingénieux qui joignent admirablement l'utile à l'agréable.

En vérité, la maison Pfister mérite pleinement la confiance dont elle jouit partout en Suisse. Toutes ses créations constituent une synthèse particulièrement heureuse entre la tradition et le progrès. Elles sont d'ailleurs vendues à des prix extrêmement raisonnables, ce qui les met à la portée de toutes les bourses.

Dimanche 14 octobre  
10-12 H. 14-18 H.

## OUVERTURE

du  
SALON D'OCTOBRE

Louis-Favre 4



Entrée libre

BOREL ~ CHIFFELLE ~ COULOT ~ LAVANCHY  
MOJONNET ~ CH. ROBERT ~ WEHINGER ~ MOREL

Deutschsprachige reformierte  
Kirchgemeinde, Neuchâtel

## Gemeindethee

Sonntag 14. Oktober 1951 von 15 Uhr an im  
mittleren Konferenzsaal, passage Max-Meuron

## HÔTEL DE LA BALANCE

sous la Vue-des-Alpes

Samedi soir 13 octobre  
Tripes et grillade

Se recommande : Robert FERRIN.  
Service postal spécial pour les Hauts-Geneveys

## CHAUMONT

### Le petit Hôtel

R. Studzinski-Wittwer

## PRÊTS

- Discrète
- Rapides
- Formalités simplifiées
- Conditions avantageuses

Courvoisier & Cie  
Banquiers - Neuchâtel

## la prairie

son assiette sur le  
pouce à Fr. 2.—

Tranche de perche  
Pommes nature  
Salade

## Faites réparer vos niveaux

par un spécialiste  
Niveaux tous genres et  
anti-chocs. Prix modérés  
S'adresser à  
Hermann Hiltbrunner  
La Golaye 83  
MOTIERS

## NIDAU

### BAR du STADTHAUS

Toujours  
de l'entraîn avec  
MAC BELIN

## Mesdames !!!

Notez cette adresse  
LINGERIE - TRICOT

Toutes les réparations  
Transformations  
Remplacement de  
dentelles et élastiques  
BON MARCHÉ

M<sup>me</sup> A. Kunz  
Auvonnier  
Tél. 8 22 21

Avant de reprendre un commerce, accorder  
un crédit, nouer des relations, adressez-vous à  
L'AGENCE DE RENSEIGNEMENTS

## BICHET & Cie

Bâle Freiestrasse 69 (061) 2 17 64  
Berne Bubenbergrplatz 8 (031) 2 49 50  
Genève Rue du Mont-Blanc 4 (022) 2 64 25  
MAISON SUISSE FONDÉE EN 1895

Lausanne Avenue de la Gare 24 (021) 22 27 30  
Lugano Via Emilio Rossi 11 (091) 2 17 17  
Zurich Bärenstrasse 18 (051) 23 48 48  
MAISON SUISSE FONDÉE EN 1895

## Quel petit rentier

désirerait améliorer  
ses revenus en s'intéressant  
dans un affaire industrielle  
durable et de gros  
rendement ?

Ecrire sous chiffres P 11212 N à  
Publicitas S. A., la Chau-de-Fonds.

## Destruction des chats

Trop de gens gardent trop de chats  
qu'ils laissent livrés à eux-mêmes

Il faut détruire les nichées superflues ; leur  
destruction n'entraîne aucun inconvénient  
pour la mère, mais il est recommandé  
d'entourer cette dernière de soins affectueux.

Société protectrice des animaux  
de Neuchâtel et environs.



## SERVICE SPÉCIAL

de réparation et  
d'entretien

## GARAGE TERMINUS, Saint-Blaise

Tél. 7 52 77

## Canafund Company Ltd

### MONTREAL



BUT : Participation, par l'intermédiaire d'actions canadiennes, au développement économique du CANADA.

TITRES : Sous forme de « voting trust certificates » au porteur avec coupons détachables.

PRIX D'ÉMISSION : Déterminé journalièrement sur la base de la valeur liquidative et publié dans plusieurs journaux européens.

Il a été déclaré, le 28 septembre 1951, un

## Dividende semestriel de \$ can. -.50

payable à partir du 30 octobre 1951 contre remise du coupon No 1 des « voting trust certificates » (sous déduction de l'impôt canadien de 15 %). Aucun impôt suisse à la source.

Agent de paiement au Canada : Royal Bank of Canada.

EN SUISSE, renseignements, souscriptions et paiement du dividende auprès des maisons suivantes :

NEUCHÂTEL : MM. Du Pasquier, Montmolin & Cie  
GENÈVE : MM. Lombard, Odier & Cie  
Hentsch & Cie  
Ferrier-Lullin & Cie  
Mirabaud Fils & Cie

LAUSANNE : Banque Cantonale Vaudoise  
MM. Roguin & Cie

BALE : MM. A. Sarrazin & Cie

ZURICH : Société privée de Banque et de Gérance

Une brochure indiquant notamment la composition du portefeuille peut être obtenue auprès des maisons indiquées ci-dessus.

## PALACE

Tél. 5 56 66

# OUVERTURE DE LA SAISON

avec l'un des 3 grands films français sélectionnés pour le festival de Cannes  
En plein mystère... un sadique sème la terreur...

En l'espace de quelques jours, 4 femmes victimes des mêmes violences...

avec **RAYMOND SOUPLEX** **JEAN DEBUCOURT**  
**MARTHE MERCADIER** **ROBERT BERRI** dans



# IDENTITÉ JUDICIAIRE

MOINS DE 18 ANS NON ADMIS FAVEURS STRICTEMENT SUSPENDUES

Tous les soirs à 20 h. 30 — Samedi, dimanche, jeudi : matinées à 15 heures

Un film passionnant de la première à la dernière seconde, un sujet hardi mis en valeur par le dialogue incisif et mordant d'Henri Jeanson

SI LE LINGE POUVAIT PARLER...



Il dirait à coup sûr : « Je voudrais être lavé toujours avec les produits PECLARD pour que je puisse durer très longtemps, pour que ma blancheur soit immaculée. »

## PECLARD

SAVONNERIE YVERDON

## Stade Brühl-Granges

Dimanche 14 octobre 1951, à 15 heures  
Match de championnat ligue nationale B

## Cantonal-Granges

13 h. 15 : match d'ouverture réserves

## AVIS

Le soussigné informe les commerçants et les particuliers que dès ce jour il ne reconnaîtra plus aucune dette contractée par sa femme.

Neuchâtel, le 12 octobre 1951.

F. Rosé-Guyot  
« Au Corset d'Or »

## COMPAGNIE DES TRAMWAYS NEUCHÂTEL

### AVIS AUX VOYAGEURS DES LIGNES 4 ET 8

Dès lundi 15 octobre les trolleybus de midi ne s'arrêteront plus à l'Hôtel de Ville. MM. les voyageurs sont priés de monter dans les voitures à l'arrêt du Cristal (place de la Poste).

Cette mesure, devenue nécessaire pour permettre un écoulement plus normal des véhicules, est introduite à titre d'essai, d'entente avec les organes de police.

LA DIRECTION.

Les personnes désirant accompagner la  
Musique militaire de Neuchâtel  
lors de sa course annuelle à  
**VERDUN S/DOUBS**  
et  
**CHALON S/SAÔNE**

les 27 et 28 octobre prochains pour le prix de Fr. 42.50, sont priées de s'inscrire auprès des membres de la société.

Tous renseignements : Case postale 347  
Dernier délai d'inscription : 18 octobre  
Nombre de places limité

## LEÇONS DE BRIDGE

Des cours de bridge particuliers ou par groupes sont organisés à partir du 15 octobre 1951. Direction par professeur expérimenté. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Case postale 331, Neuchâtel.

## MOTEURS ÉLECTRIQUES

Réparations  
Rebobinages  
Vente

**J.-C. QUARTIER**  
**BOUDRY** Tél. 6 42 66

FABRIQUE DE MOTEURS ELECTRIQUES

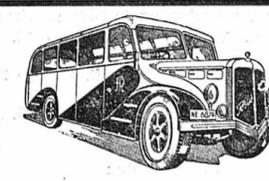
LES BELLES EXCURSIONS  
DU GARAGE PATHEY & FILS

## GENÈVE

Dimanche 14 octobre 1951  
Match international de football  
**SUISSE-FRANCE**

Départ à 8 heures Prix : Fr. 14.—

Renseignements et inscriptions chez  
M<sup>me</sup> FALLET, magasin de cigares, Grand-  
Rue 1, et au GARAGE PATHEY & FILS  
NEUCHÂTEL - Manège 1 - Tél. 5 30 16



Départ : Place de la Poste

Dimanche 14 octobre  
**GENÈVE**

Match international de football  
**SUISSE - FRANCE**

Départ 8 h. 30 Prix : Fr. 14.—

Renseignements - Inscriptions  
**AUTOCARS FISCHER** MARIN  
ou Papeterie BICKEL & C<sup>ie</sup> 510 75

Un gros succès comique d'après l'œuvre de Jean de LETRAZ

EN 5 Samedi à 17 h. 30  
A 7 Dimanche à 15 h.

# BICHON

avec  
ARMAND BERNARD  
SUZI CARRIER  
ALERME

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## LA LUTTE CONTRE LE VIET-MINH

### Les Français ont détruit un important centre de dissidence en Indochine

HANOI, 12 (A.F.P.). — L'opération « mandarine » qui s'est déroulée du 1er au 10 octobre, au sud-ouest de Ningsiang s'inscrit dans le cadre des actions d'assainissement telles que « méduse », « reptile », « impromptu » et « citron », qui avaient pour but l'annihilation des unités régionales et régulières du Viet-Minh, installées dans le centre du delta. Délimitée au nord par le canal des Bambous, à l'est par le fleuve Rouge, au sud par Song Traly et à l'est par la route de Traibinh Bennis, la zone « mandarine » englobait 363 villages comptant 290 000 habitants. Quinze bataillons, appuyés par cinq groupes d'artillerie, avaient été prévus pour mener l'opération. De plus, l'aviation pouvait intervenir à la demande sur n'importe quel point de cette région.

Le 30 septembre au soir, la zone ennemie était complètement encerclée et le 1er octobre au matin, les groupes nord, est et sud se mettaient en mouvement. La résistance ennemie, d'abord faible, s'organisa ensuite. Cependant, la progression se poursuivit et le 5 octobre au soir, la zone rebelle était réduite de moitié, l'ennemi ayant perdu depuis le début des opérations 435 tués et eu plus de deux mille prisonniers.

La deuxième phase de l'opération commença le 6 au matin. Ce furent les

groupes nord-ouest et sud-ouest du dispositif qui se mirent en marche et tous les objectifs furent atteints. L'ennemi avait perdu au cours de cette seule journée mille prisonniers et 200 tués. Le 7 octobre, tout le dispositif se mit en marche et l'ennemi désespéré se défendit dans un réduit de 20 km. carrés à peine. Les redditions s'élevèrent ce jour-là à 4000. Le 8, à midi, toute résistance organisée avait cessé.

Dans le premier bilan, donné dans un communiqué officiel de l'état-major du 9 octobre, on releva 850 tués, 10 000 suspects et 500 fonctionnaires civils arrêtés. Des documents, du riz, du matériel s'ajoutent à ces chiffres pour souligner l'ampleur de la défaite ennemie.

Sur le plan militaire, le régiment 42 avec son état-major et ses trois bataillons ainsi que la valeur de dix compagnies régionales ont été anéantis. Sur le plan politique, un important centre de dissidence a été détruit.

### Un nouveau record d'aviation De Londres à Singapour en vingt-quatre heures

SINGAPOUR, 11 (Reuter). — Un avion britannique a réaction de Havilland-Comet a atterri jeudi à 9 h 51 à Singapour. Il a mis 24 heures et 47 minutes pour parcourir la distance Londres-Singapour. Le pilote s'est montré déçu parce qu'il aurait mis trop de temps pour ce voyage. Il a employé trois quarts d'heure de plus que cela n'était prévu pour se ravitailler en essence à Bangkok.

Le temps effectif du vol a été de 18 heures 51 minutes et la vitesse horaire a été de 682 km.

### Trente arrestations aux Etats-Unis pour détournements de matériel militaire

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — M. J. Edgar Hoover, directeur du F.B.I. (Sécurité fédérale), a annoncé jeudi l'arrestation dans plusieurs Etats d'une trentaine de personnes soupçonnées de détournements de matériel militaire.

Ces arrestations, a révélé M. Hoover, portent à 120 le total des personnes incarcérées depuis deux mois pour des vols commis au préjudice de l'autorité militaire et qui dépassent le total d'un million de dollars.

### Moscou répond à la note alliée au sujet de la révision du traité de paix italien

MOSCOU, 11 (Reuter). — M. Vichinsky, ministre soviétique des affaires étrangères, a invité jeudi les représentants diplomatiques des trois puissances occidentales et leur a remis la réponse de l'U.R.S.S. à la décision des puissances occidentales de réviser le traité de paix italien.

Il s'agirait de la réponse à la déclaration faite le 26 septembre à Washington, à Londres et à Paris sur le traité de paix avec l'Italie. D'après cette déclaration, les trois pays sont disposés à prendre en considération la demande de l'Italie de réviser le traité.

### L'attitude du R.P.F. lors du second tour de scrutin

PARIS, 11 (A.F.P.). — En prévision du second tour de scrutin des élections cantonales, le conseil de direction du Rassemblement du peuple français a publié un communiqué dans lequel il déclare que les candidats du R.P.F. dont l'élection au second tour « paraît aléatoire » devront retirer leur candidature chaque fois que le maintien de celle-ci risque d'assurer le succès certain du candidat communiste.

### Communiqués

**Deuxième concert d'orgue**  
Le deuxième concert d'orgue aura lieu dimanche après-midi à 16 h. 30, M. Alexandre Ceiller, un des maîtres de l'école française de l'orgue et sa fille Mlle Jacqueline Ceiller, cantatrice appréciée en France et à l'étranger interpréteront un magnifique programme classique et moderne. L'entrée est gratuite, la collecte en faveur de la restauration des orgues, vivement recommandée.

**La Grappilleuse...**  
... adresse un appel pressant pour recevoir, à l'entrée de l'hiver, des habits d'hommes qui lui sont, beaucoup demandés et qui lui manquent en ce moment. Elle se recommande aussi pour vêtements, meubles, etc. Répondons que la Grappilleuse est une œuvre de bienfaisance, qu'elle rend service à beaucoup de personnes et ménages peu aisés. Pensez à elle. Merci.

**Remède aux 4 plantes**  
**Arterosan**  
pour le cœur et les vaisseaux

**Pour les vins du pays AU CEP D'OR**  
W. Gaschen - Tél. 532 52 - Moulins 11

### La participation du Commonwealth à la défense du Proche-Orient

LONDRES, 11 (Reuter). — On apprend de source compétente que les trois gouvernements du Commonwealth, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud, se préparent à participer à l'organisation de défense commune du Moyen-Orient, et depuis lors ils se sont prononcés en principe en faveur d'une participation. Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Turquie devaient inviter mercredi l'Egypte à participer à l'égalité de droits à cette organisation.

Cette invitation a été ajournée à une date indéterminée, car les quatre gouvernements se consultent en ce moment sur la situation créée par la dénonciation unilatérale du traité anglo-égyptien de 1936.

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré officiellement jeudi qu'aucune décision n'a encore été prise sur la question de savoir si ces propositions seront soumises au Cabinet ou non. Entre temps, la Grande-Bretagne se renseigne auprès des trois gouvernements du Commonwealth indiqués qui s'intéressent tous à la stabilité et à la sécurité du Proche-Orient et du canal de Suez, ligne de communication vitale du Commonwealth.

### Les trois chefs d'état-major occidentaux à Athènes

ATHÈNES, 11 (Reuter). — Les chefs d'état-major des trois grandes puissances occidentales, le général Bradley (Etats-Unis), le maréchal sir William Slim (Angleterre) et le général Leclerc (France), actuellement à Athènes, se sont occupés jeudi des problèmes que pose la défense du Moyen-Orient, en tenant compte de la nouvelle attitude du gouvernement égyptien et de son propos de chasser les Anglais de la zone du canal de Suez et du Soudan. Cette attitude aura en effet d'importantes répercussions sur toute la région en cause et complique la tâche des chefs d'état-major alliés.

Les trois généraux ont conféré en outre avec les chefs militaires et politiques de la Grèce. Ils gagneront vendredi Ankara pour des consultations du même genre, après avoir pu s'informer ainsi du point de vue des dirigeants grecs sur la défense de la Méditerranée orientale et des régions qui la bordent et sur les besoins de l'armée grecque.

### Encore pas d'accord pour la reprise des négociations en Corée

TOKIO, 11 (Reuter). — Les officiers de liaison de l'O.N.U. et des forces sino-coréennes qui se sont rencontrées à Panmunjom, n'ont pas parvenu à un accord définitif sur la reprise des pourparlers d'armistice, apprend-on à Tokio. On annonce officiellement qu'ils se retrouveront de nouveau à Panmunjom vendredi, à 10 heures locales.

Les pourparlers de jeudi se sont déroulés amicalement. Une certaine entente a été réalisée en ce qui concerne les détails techniques. Le colonel Murray, chef de la délégation alliée, a déclaré après la séance qu'il n'était autorisé à faire aucune déclaration. On suppose qu'il reste encore à fixer l'étendue de la nouvelle zone neutre.

### Le communiqué de la 8me armée

FRONT DE CORÉE, 11 (A.F.P.). — Le communiqué de la 8me armée publié jeudi soir signale que des éléments alliés effectuant des attaques locales ont réalisé de faibles gains de terrain sur les fronts occidental et oriental, où ils ont eu à faire face à une résistance opposée avec un courage modéré suivit des secousses. Sur le front central, on n'a enregistré que des activités de patrouilles.

On souligne, dans les milieux militaires, le succès complet de l'opération effectuée la nuit dernière et au cours des premières heures de la journée, sur le front central, par des hélicoptères de la division des « marines » qui ont transporté un bataillon entier sur les hauteurs commandant cette région composée uniquement de collines. Cent cinquante-six voyages d'hélicoptères ont été nécessaires. L'opération a été terminée 25 minutes avant les prévisions.

### Des autostrades en Suisse ou la route actuelle améliorée ?

Le trafic à courte distance, le trafic en surface, dit « étalé », occupe en Suisse la première place. Pour visiter notre pays, où les distances sont relativement petites, point n'est besoin de grandes longitudinales; elles ne seraient guère appréciées des touristes qui ne désirent pas traverser la Suisse aussi rapidement que possible. Or, le 87 % de nos véhicules appartiennent au tourisme, interne et étranger. Les routes existantes ont un rôle culturel; elles tiennent compte de l'histoire, de l'économie, du terrain, des sites.

On ne voit pas bien la justification de doubler les routes actuelles ce qui obligerait à de gros sacrifices de territoires bons à cultiver, dans un espace restreint où chaque pouce de terre a sa valeur. C'est un luxe que nous ne pouvons guère nous offrir étant donné les frais consentis pour les améliorations foncières. Ajoutons encore qu'un gain de temps n'est pas toujours un gain pour l'économie nationale.

Il serait donc plus rationnel d'en venir à une modification de la route, comprenant, cela va sans dire, le détournement des agglomérations. Ceci créera naturellement des problèmes ardues mais on pourra certainement arriver à former un réseau routier adéquat. Par ailleurs, en ce qui concerne les délais, on sait que les études pour une amélioration sont déjà faites alors que les projets d'autoroutes sont loin d'être achevés. En bref, cela revient à dire que l'aménagement de certaines artères

### LA TENSION DANS LE MOYEN-ORIENT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

#### Convocation de la Chambre des députés égyptienne

LE CAIRE, 11 (A.F.P.). — La Chambre des députés ne sera convoquée que le lundi 15 octobre, pour discuter et voter les projets de loi concernant l'abrogation du traité anglo-égyptien de 1936 et l'accord sur le Soudan, approuvé officiellement.

La date de samedi, qui avait d'abord été choisie, a été écartée en raison de la dernière réunion du Conseil de la Ligue arabe, qui doit se tenir à Alexandrie le même jour.

#### La commission parlementaire approuve le décret gouvernemental

LE CAIRE, 12 (Reuter). — La commission spéciale du parlement égyptien, dans laquelle tous les partis sont représentés, a approuvé jeudi le décret gouvernemental relatif à la dénonciation du traité d'alliance anglo-égyptien de 1936 et au nouveau statut du Soudan. Les projets doivent passer dès maintenant devant les deux chambres du parlement, qui s'en occuperont vraisemblablement lundi prochain.

#### Une note britannique à l'Egypte

ALEXANDRIE, 11 (Reuter). — La Grande-Bretagne a adressé, jeudi, à l'Egypte une note rendant le gouvernement égyptien responsable de tout dommage porté à la propriété britannique en Egypte.

#### La relève des soldats anglais en garnison dans la zone de Suez

LE CAIRE, 11 (Reuter). — Un porte-parole du haut commandement britannique a annoncé que deux transports de troupes britanniques arriveront à la fin de la semaine prochaine dans les eaux égyptiennes et que les soldats en garnison dans la zone du canal de Suez seront relevés comme d'habitude.

L'un de ces navires, l'« Empire Test » (8298 tonnes) aura à son bord le contingent destiné à Suez, tandis que l'autre, l'« Empire Ken » (9523 tonnes) poussera jusqu'en Afrique orientale pour la relève des troupes qui s'y trouvent.

L'effectif de la garnison de Suez ne sera pas accru.

#### L'Irak demande la révision des traités avec la Grande-Bretagne

BAGDAD, 11 (Reuter). — On a annoncé officiellement jeudi soir à Bagdad que l'Irak a demandé à la Grande-Bretagne la révision des traités établis

#### Les exigences de M. Grotewohl rejetées par la commission du Parlement de Bonn

BONN, 11 (Reuter). — La commission du Parlement de l'Allemagne occidentale pour l'ensemble des questions allemandes a rejeté, jeudi, l'exigence formulée par l'Allemagne orientale de rompre les pourparlers avec les Alliés pour mettre fin au statut d'occupation.

La commission a aussi critiqué le discours prononcé, mercredi, par M. Grotewohl, l'accusant de vouloir traîner les choses en longueur. La commission regrette que les porte-paroles de l'Allemagne orientale aient rejeté la proposition faite par le Bundestag d'organiser des élections dans les quatre secteurs de Berlin. On constate que M. Grotewohl n'a pas mentionné cette proposition.

#### Dix ans de réclusion pour avoir raconté des « witz » politiques en Allemagne de l'Est !

BERLIN, 12 (D.P.A.). — Le tribunal de Rostock, dans le Mecklembourg, a condamné M. Alfred Tschörner, commerçant, et sa fille Hildegarde, à de fortes peines de réclusion pour avoir raconté des « witz » politiques et des sarcasmes sur le gouvernement de l'Allemagne orientale.

Tschörner est condamné à dix ans de réclusion pour avoir traité avec dédain les chefs progressistes de la République allemande, MM. Wilhelm Pieck et Otto Grotewohl.

#### Un Suisse se présentait comme inspecteur de police à Paris !

PARIS, 11 (A.F.P.). — Porteur d'une carte d'identité grossièrement maquillée, libellée au nom d'André Schouwer, un ressortissant suisse vient d'être arrêté à Paris et a été inculpé d'usurpation de titre, d'infraction à la loi sur les étrangers.

Atteint de la manie des investigations, qui d'ailleurs se manifestait chez lui sous une forme inoffensive, cette personne éprouvait un plaisir particulier à interpellier les gens dans la rue et, se présentant inspecteur de police, à les soumettre à un interrogatoire détaillé.

Il s'intéressait spécialement aux nombreuses femmes qui professionnellement sillonnent les artères de la capitale et leur enjoignait avec sévérité, de mettre fin à leur coupable « industrie ». Ses nombreux agissements ayant été signalés à la police, celle-ci s'est empressée d'y mettre fin.

#### Que se passe-t-il dans le monde ?

C'est la question à laquelle répond avec sa lucidité habituelle, dans le dernier numéro de « CURIEUX », le major Eddy Bauer. Le chroniqueur militaire et politique du premier hebdomadaire romand fait le tour de toutes les questions qui préoccupent, en ce moment 1951, les hommes libres du monde entier. L'un après l'autre, il signale et commente les points névralgiques qui menacent la paix: bombe atomique russe, front du pétrole iranien, tension sur le canal de Suez, hostilités en Corée et la nouvelle offensive du Viet-Minh en Indochine. Guerre ou paix? S'il n'est pas possible de répondre à cette agaçante question, il est du moins loisible, et c'est le sens de l'étude du major Eddy Bauer, de passer objectivement en revue les différents fronts de la guerre froide ou chaude et de tenter d'en tirer quelques conclusions valables.

### Après le vol de documents à Bonn

#### Le Bundestag crée deux commissions d'enquête

BONN, 11 (D.P.A.). — Jeudi, le Bundestag a créé deux commissions d'enquête, l'une pour l'examen du vol de documents commis dans les bureaux de la chancellerie fédérale, l'autre pour tirer au clair l'affaire Plutow.

Les commissions d'enquête devront poursuivre l'enquête parlementaire sur la façon dont sont parvenus à la publicité les documents volés. On sait que des documents de la chancellerie fédérale ont été transmis par des voies illégales à M. Schumacher, chef de l'opposition social-démocrate, et au service français de renseignements.

L'enquête sur le cas Plutow doit fournir des éclaircissements sur le milieu des fonctionnaires et employés du gouvernement fédéral et d'autres organismes officiels de la République, qui fournirent contre paiement au journaliste hambourgeois Plutow des renseignements sur ce qui se passait dans leurs bureaux. Chacune des commissions d'enquête sera de 21 membres. La commission d'enquête sur les vols de documents a été créée à la demande de l'Union chrétienne démocratique de M. Adenauer, tandis que la commission Plutow l'a été à la demande du parti social-démocrate.

#### « L'Aube » va-t-elle cesser de paraître ?

PARIS, 11 (A.T.S.). — L'index quotidien de la presse française écrit: « De source autorisée, nous apprenons qu'à la suite des difficultés financières qui assaillent la presse — et plus durement encore la presse d'opinion — « L'Aube », porte-parole du M.R.P., envisage de cesser sa parution dès le 20 de ce mois.

Quoique cette décision prise par le Conseil d'administration du journal au début du mois et transmise à la commission du M.R.P., semble cette fois irrévocable, elle ne sera définitivement entérinée qu'après avis des hautes autorités du parti.

#### Le tarif douanier de l'Allemagne occidentale est mal accueilli

BONN, 11 (Reuter). — Tous les petits Etats limitrophes de l'Allemagne occidentale, notamment la Suisse et la Belgique, se plaignent de l'élevation des tarifs douaniers introduite par le nouveau barème douanier de l'Allemagne occidentale.

Le nouveau barème est entré en vigueur le 1er octobre. Les droits qui frappent certaines marchandises exportées par la Suisse, la Belgique, le Danemark et les Pays-Bas ont été doublés, triplés, voire sextuplés par l'Allemagne occidentale.

#### L'affaire du pain maudit L'angoisse règne toujours à Pont-Saint-Esprit

**De nouvelles crises de folie**  
PONT-SAINT-ESPRIT, 11. — L'angoisse plane toujours sur la petite ville de Pont-Saint-Esprit, depuis la tragédie du pain empoisonné qui a commencé le 19 août.

Plus d'une victime, qui se croyait guérie, est reprise de temps en temps de crises de folie ou de malaises. Il y a quelques jours, Mme Payen, par exemple, se trouvait au marché et achetait du raisin, lorsque soudain elle jeta ses paquets à terre, ainsi que son chapeau et se mit à gesticuler et à hurler: « Laissez-moi. Ne me touchez pas! Vous voulez me tuer... »

M. Bouchard, radioélectricien, a été frappé, il y a une dizaine de jours, d'un début de paralysie.

Le cas le plus tragique est pourtant celui de M. René Arguillier, 36 ans, cantonnier, à qui on a dû passer la camisole de force, vendredi dernier. A tout moment, il a des hallucinations horribles, il voit les maisons s'effondrer, des trains qui arrivent sur lui à toute vitesse, des lutins munis de piques rouges, qui s'élancent pour le tuer. Entre ces crises, M. Arguillier est très lucide. Le malheureux, ravagé par ses souffrances, amargé, les traits tirés, n'est plus qu'une éponge humaine.

Et le mystère de cet empoisonnement reste toujours complet. Comme les résultats de l'enquête tardent à se faire connaître, toutes les victimes valides se sont associées. Elles ont envoyé des morceaux du pain diabolique à des laboratoires de Paris, de Londres, de New-York, de Moscou, même.

**AVIS TARDIFS**  
**CONTEMPORAINS 1912**  
Musée ethnographique  
20 h. 15

**Café du Théâtre**  
Ce soir  
**Concert « Sur demande »**  
par le sympathique ensemble  
**VIC-MYTTIS-CONZALO & COCO**  
Une soirée à ne pas manquer

**PERDU**  
mercredi soir, entre Vauseyon et Corcelles: un classeur, quatre dessins techniques bleus et un livre de conversion. Prière aux personnes qui pourraient donner des renseignements de téléphoner au No 5 27 54 à Neuchâtel. (Récompense).

LA VIE NATIONALE

Un discours de M. Rubattel à l'occasion de l'ouverture de l'O.L.M.A. à Saint-Gall

SAINT-GALL, 11. — La foire pour l'agriculture et l'économie laitière de la Suisse orientale, l'O.L.M.A., a ouvert pour la 9ème fois ses portes jeudi matin.

Le chef du Département fédéral de l'économie publique, M. Rubattel, conseiller fédéral, a pris la parole en allemand. Le chef du Département de l'économie publique a dit, en substance, que la situation de l'agriculture suisse donne lieu à certaines craintes, qu'il ne convenait pas d'exagérer, mais non plus d'ignorer. Les difficultés tiennent en partie à des causes propres à notre pays : la répartition de la propriété foncière, le climat, notre pauvreté en matières premières, notre standard de vie ; elles tiennent aussi à certaines lacunes qu'il faut coûte que coûte faire disparaître ; elles tiennent, enfin, aux obstacles de tout ordre que nous rencontrons sur les routes de l'exportation.

M. Rubattel a tenu ensuite à dire très nettement que nos délégués aux accords commerciaux mettent au service de l'exportation des produits agricoles la même obstination, la même intelligence que celles dont ils font bénéficier l'industrie. Puis, en dehors de toute préoccupation utilitaire, il a montré que si le travail du paysan est pénible, s'il est lié à certaines servitudes, et exposé à certains risques — quelle existence, au reste, ne l'est pas plus ou moins — il trouve une large compensation dans la solidité de la maison paysanne, la joie de vivre chez soi, la continuité de l'effort familial, l'honneur d'être associé à la création et à la liberté. Cela compte aussi, et cela compte beaucoup. Si les joies et les déboires sont le lot de chacun, il y a, dans tous les états, des compensations ; le paysan possède les siennes ; elles valent les autres, et nul n'est en mesure de les lui arracher.

Deux acquittements au tribunal de division 2 A (c) Le tribunal de division 2 A a tenu une audience, le 11 octobre 1951, à Soleure, sous la présidence du Il.-col. Duruz, d'Estavayer. Il avait à juger l'accident mortel survenu le 8 mars 1951 lors d'un exercice de tir à la grenade antichar organisé par l'esc. drag. 5 durant son dernier cours de répétition. Les tireurs devaient effectuer contre deux chars de manœuvre au stand de tir de Koppigen (Berne). Les chars servant de cible mobile devaient dévaler un talus fort raide. L'officier dirigeant ces exercices, le premier-lieutenant M. et le grenadier antichar B. qui ouvrit le feu sur l'un des chars font l'objet de la prévention d'homicide par négligence.

Le tribunal s'est rendu jeudi matin sur les lieux de l'accident afin de la reconstituer, en présence de deux experts militaires et de plusieurs témoins, tous grenadiers de l'esc. drag. 5. L'un des chars, conduit par le chauffeur M. et l'aide-chauffeur B., la victime, se tenait prêt au haut du talus en attendant le signe de départ. La tourelle était restée ouverte pour permettre précisément à l'aide-chauffeur de voir le signe de départ. Au moment de partir, la malheureuse victime de l'accident chercha probablement à fermer la tourelle du char. Mais un fâcheux accident technique occasionné par la perte d'une goupille bloqua la fermeture du couvercle et la tourelle ne put plus être fermée entièrement. Par suite d'une fatalité, le grenadier, excellent tireur, ne s'aperçut pas de la chose et fit feu avec une telle précision que la grenade s'introduisit dans la tourelle et blessa mortellement le malheureux aide-chauffeur.

Après reprise de l'audience, réquisitoire et plaidoiries des deux défenseurs, le tribunal a rendu le jugement suivant : Le dragon B. est acquitté purement et simplement étant donné qu'il n'a commis aucune faute. Il en est de même du plt. M. Les frais sont mis à la charge de la Confédération.

Condamnation d'un incendiaire. — NYON, 10. Après deux jours de débats le tribunal correctionnel de Nyon a condamné pour incendie volontaire un manœuvre âgé de 40 ans à 15 mois d'emprisonnement, moins 186 jours de prison préventive et aux frais. Martin est l'auteur de l'incendie qui dans la nuit du 7 au 8 avril dernier détruisit le rural d'une ferme à Nyon, causant pour 70,000 francs de dégâts.

L'incendie de Krummenau fait une deuxième victime. — KRUMMENAU (Saint-Gall), 11. Mme Anna Wittenwiler, 51 ans, femme du propriétaire de la ferme de Krummenau qui a été incendiée, a succombé, jeudi, à ses blessures, à l'infirmerie de Wattwil. Les bâtiments incendiés étaient assurés pour une somme de 46,000 francs.

MM. Eamon de Valera et Frank Aike, chef du gouvernement irlandais et ministre des affaires étrangères, qui se rendront à Saint-Gall, via Londres et Zurich, dimanche prochain, afin d'assister aux cérémonies commémoratives de l'anniversaire de la mort du grand missionnaire irlandais, visiteront également Fribourg, Berne et Genève, au cours de leur séjour en Suisse qui durera jusqu'à jeudi inclus.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 octobre. Température: Moyenne: 6.7; min.: 2.2; max.: 8.0. Baromètre: Moyenne 720.3. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: faible à modérée. Etat du ciel: couvert, brouillard élevé, éclaircie dans la soirée.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

CHRONIQUE VITICOLE Le prix de la gerle sera fixé après les vendanges

Le Département de l'agriculture nous communique :

Les délégués des différentes associations viticoles et vinicoles du canton, les représentants du groupement des communes viticoles et des associations intéressées se sont réunis jeudi 11 octobre 1951 au Château de Neuchâtel sous la présidence du chef du Département de l'agriculture pour examiner la situation à la veille des vendanges.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

Douceurs de certains hivers

Alors qu'on vit un temps où les saisons ne se font plus — ou se font avec excès, comme l'hiver dernier et ses chutes de neige, on peut se demander ce que nous réserve l'hiver dont on remarque les signes avant-coureurs. Un almanach de 1883 relatait que l'hiver de 1881-1882 prendrait rang très probablement dans la liste des hivers chauds que l'histoire météorologique a dressée.

Cette température si élevée de l'hiver a été surprenante, mais elle n'est point un phénomène extraordinaire et sans exemple : En 1172, la douceur de l'hiver fut cause que les arbres se couvrirent de feuilles. L'année 1289 n'eut point d'hiver. En 1421, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes en avril ; les cerises mûrirent dans ce dernier mois, et les raisins en mai. En 1538, les jardins furent émaillés de fleurs en janvier. L'année 1572 offrit les mêmes faits que celle de 1172. Il y eut des épis, en 1585, à Pâques.

Les années 1607, 1609, 1613 et 1617 sont remarquables par leurs hivers très doux. Il n'y eut ni gelée ni neige en 1659.

On n'alluma pas de poêle en Allemagne en 1692.

Enfin, la douceur de la température de l'hiver 1781, celles des hivers 1807 et 1822 sont citées comme exceptionnelles dans tous les traités de météorologie.

Il en est de même de 1866, l'année de la grande inondation de la Seine. NEMO.

Noces d'or M. et Mme Alfred Muriisier-Clere viennent de célébrer dans un culte intime au temple des Valangines, l'anniversaire de leurs cinquante ans de mariage.

M. Muriisier est ancien chef mécanicien de l'Etat.

LES SPORTS

François Durafour, qui veut rééditer son exploit de 1921, donne son opinion sur la tentative du pilote neuchâtelois

François Durafour qui, au mois de juillet 1921, avait réussi l'exploit inégalé de se poser au Mont-Blanc et d'en repartir dix minutes plus tard avant d'atterrir à Chamonix, avait suivi la tentative de ses deux compatriotes, Zehr et Darmstetter.

« Il est regrettable, constate-t-il aujourd'hui, qu'ils ne m'aient pas consulté avant leur tentative, car les conseils d'un aîné ne sont jamais inutiles et ils auraient certainement réussi.

J'aurais déconseillé à Zehr d'emmener un passager ; je me suis, pour ma part, envolé seul ce fameux 30 juillet 1921 ; j'étais parti de la Blêcherette. Il était 7 h. 15 du matin. A 8 h. 10, je me posais au Dôme du Goiter. J'en repartis à 8 h. 20, pour me poser à Chamonix à 8 h. 30.

« Si je cite ces heures, dit François Durafour, c'est pour vous faire remarquer que l'avion de Zehr, à mon avis, est parti beaucoup trop tard dans la journée. La neige s'était vraisemblablement trop ramollie et ce fut la raison principale de l'échec.

« Quant au décollage à deux, je crois pouvoir certifier que c'était aller au-devant d'une catastrophe : une perte de vitesse gâtait les audacieux. « Pour le Piper qui s'est retourné deux fois, les dégâts sont peut-être plus importants qu'on ne le croit ; moi, je le considère comme perdu.

M. François Durafour ne s'arrête pas à ces considérations. Ce demi-échec lui a fait remarquer des souvenirs si passionnants que ce « mordru des ailes » — il fut le premier aviateur européen à voler en Amérique du Sud — songe très sérieusement, trente ans après, à ré-

Rédacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

LES SPECTACLES Une opérette allemande

La règle des trois unités régnait dans ce spectacle amusant. L'opérette « Wienerbut » se passe durant le congrès de Vienne, dont d'autres nous ont dit, — et démontré — qu'on s'y délaissait le mieux du monde.

La troupe de Winterthur a le vent en poupe : elle joue devant des salles comblées ; il en fut ainsi, le 10 octobre, pour la répétition de sa saison d'opérettes. Un chassé-croisé de surprises-parties, des amours de droite et de gauche se partagent les trois actes de ce jeu, comme il se doit dans une opérette de bonne cuvée. La musique de J. Strauss, légère, charmante, fourmillée de mélodies connues et aimées de tous. La plupart, des acteurs de la troupe ont chanté agréablement. Il y eut, parfois, quelques longueurs dans le jeu et de la raideur chez l'une ou l'autre des héroïnes de l'aventure ; mais dans l'ensemble il y a une bonne cohésion et un entrain plaisant, on le voudrait ici et là plus léger. Or, le sang viennois n'est pas de l'huile lourde, mais pareté plutôt du champagne qui pétille et qui mousse, n'est-ce pas ?

Dans des décors simples et habilement disposés pour faire joli, sinon imposant, ce qui est appréciable sur une scène de petites dimensions, se jouait l'opérette « Wienerbut ». M. Hoffmann se dépensa sans compter en drôleries et souples agissements ; la danseuse Cagliari (L. Raymond) fut gracieuse sinon très enjouée ; la froufrouillante Pepl (N. Becker) favorite du public, déploya sa malice et sa verve aux côtés de M. Hoffmann et non sans tout ce que ce couple apporte dans ses duos, à l'agrément des spectateurs. E. Saligni au jeu nuancé et subtil, campa un jeune beau sur le retour (de Cythère) très plaisant. Le comte Balduin (E. Landgraf) fut de bons moments où la séduction masculine du comte, les amoureux du public, son cœur, les autres membres de la troupe furent à l'aise et les danseuses sont mignonnes ; on aimerait les voir plus souples dans leurs entrechats, ce qui n'est certes pas impossible.

Le chef d'orchestre, G. Luthy, qui a l'œil à tout et sur tous, sut sa part, légitime des applaudissements des spectateurs, son ensemble le suit, avec souplesse et, sur le plateau, les acteurs savent pouvoir, et à chaque seconde, compter sur lui. M. J.-C.

Derniers honneurs

Les derniers devoirs en terre neuchâteloise ont été rendus hier matin à M. Joachim Antonio Valadas, de Lisbonne, au cours d'une cérémonie émouvante qui s'est déroulée à la chapelle de l'Hôpital de la ville en présence des membres du Conseil de la Confédération internationale des Associations d'anciens élèves de l'enseignement commercial supérieur, de M. Paul Rognon, président de la ville, de M. Charles Redard, ministre plénipotentiaire, d'une délégation de l'Association des anciens élèves de l'École supérieure de commerce et de nombreux amis.

M. Glasson, curé de la paroisse catholique de Neuchâtel, présida l'office religieux et M. Paul Richême apporta un dernier hommage au disparu et rappela tout le travail accompli par celui qui fut à la fois un ami et collaborateur dévoués.

Le corps a été transporté ensuite à Genève où il se sera dirigé vers le Portugal.

Arrestation d'un vagabond On a arrêté hier à la rue Louis-Favre un nommé R., sans domicile connu, pour ivresse et vagabondage.

Le bétonnage de la route de Saint-Blaise est terminé



Hier, dans la matinée, les ouvriers occupés au bétonnage de la route de Saint-Blaise étaient en joie. Le dernier camion de béton fut pavés d'un drapeau suisse et son contenu permit de terminer les derniers mètres de la piste cyclable nord. Voici, prise quelques jours auparavant, une photographie montrant avec quel soin on aplanit cette pâte dont la couleur rose contraste avec le blanc de la chaussée centrale. Dans les mois qui viennent, on établira les bordures de trottoir en ciment, on revêtra les trottoirs et on aménagera les abords.

(Phot. Pierre Langer, Saint-Blaise)

VAL-DE-TRAVERS NOIRAIGUE

Chez les tireurs La société de tir « Armes de Guerre » a terminé son activité par le tir tumbola dimanche après-midi. Voici les résultats principaux :

Cible Tombola : 1. André Bianchi, 812 points ; 2. Martial Ruedi, 808 ; 3. Maurice Raboud, 793 ; 4. Gaston Hamel, 786 ; 5. François Joly, 767 ; 6. Louis Ricca, 749 ; 7. Albert Jeanneret, 712 ; 8. Frédéric Hummel, 684 ; 9. Armand Ruedi, 678 ; 10. André Sunier, 666 ; 11. Hervé Joly, 664 ; 12. Roger Thiébaud, 659 ; 13. François Coulet, 656 ; 14. Joseph Ruedi, 638 ; 15. Pierre Magnin, 571 ; 16. Albert Thiébaud 545.

Cible militaire : Maurice Raboud, 52 points ; 2. Martial Ruedi, 48 ; 3. André Bianchi, 47 ; 4. Armand Ruedi, 47 ; 5. Gaston Hamel, 45.

Le challenge M. Raboud, détenu en 1950 pour la deuxième fois par Louis Ricca a été gagné cette année par André Bianchi avec 391 points.

Les tir militaires ont réuni cette année 67 tireurs dont 15 ont obtenu la mention fédérale avec les points suivants : 94. Maurice Raboud ; 92. Martial Ruedi ; 90. Roger Thiébaud ; 89. Willy Amey-Droz, François Coulet, et François Joly ; 87. Armand Ruedi et Albert Jeanneret ; 86. Gaston Hamel ; 83. Paul Perrotet.

Brûlures mortelles

(c) Mercredi matin, un garçonnet de 2 ans ½, fils de M. A. Pilet, est tombé dans un baquet plein d'eau bouillante. Transporté à l'hôpital, le pauvre enfant, en dépit des soins reçus, succomba à ses blessures.

COUVET A la Société d'émulation

(c) La Société d'émulation a tenu son assemblée générale annuelle mercredi soir à la Salle Girard, sous la présidence de M. Francis Bourquin. Du bref rapport d'activité présenté par ce dernier, signalons que l'effectif atteint actuellement 210 membres. Au cours de l'année écoulée, 12 manifestations ont été organisées, qui ont malheureusement laissé à nouveau un résultat déficitaire, quoique dans une mesure moindre que l'année précédente, mais cet excédent de dépenses a été comblé une nouvelle fois grâce à la générosité d'un industriel.

L'hiver prochain sera riche en manifestations de qualité et qui pourront satisfaire tous les goûts, aussi bien en ce qui concerne les représentations théâtrales que les conférences et les concerts.

Récital Yves Tarlet

(c) A l'occasion de son assemblée, la Société d'émulation avait eu l'heureuse idée de faire appel à M. Yves Tarlet, comédien français de grande réputation. Celui-ci effectuait actuellement une tournée en Suisse sous les auspices du ministère français des affaires étrangères. Ex-pensionnaire de la Comédie-Française, élève du regretté Louis Jouvet, il a remporté le premier prix d'interprétation lors du Festival d'Edimbourg et eut le rare honneur d'être présenté à la Cour d'Angleterre.

C'était donc une véritable aubaine pour Couvet que de pouvoir accueillir ce talentueux artiste. D'emblée, on put constater que la renommée dont il jouit n'avait rien de surfait et c'est à un véritable régal littéraire que ses auditeurs ont assisté. La première partie du récital, qui Yves Tarlet intitulait lui-même « Printemps de paroles » était consacrée uniquement à des auteurs modernes. Tous les grands noms de la littérature française contemporaine se succédèrent, puisque furent interprétés tour à tour des textes de Valéry, Guillaume Apollinaire, Giraudoux, Gide, Claudel, Cocteau, Breton, Michaux, Sartre, Prévert, Eluard et Aragon. La façon dont l'artiste sut dire ces œuvres, pourtant si différentes, a été absolument un splendide, et c'est avec un véritable plaisir que les auditeurs ont écouté ces textes, dont la lecture est souvent trouvée ardue.

La seconde partie du récital était consacrée uniquement à Molière, ce qui constituait un singulier contraste avec le moderne entendu au début. Malheureusement, l'exiguïté de la place dont disposait l'artiste (une petite estrade de quelques mètres carrés) l'obligea à raccourcir son programme. Il a interprété uniquement une partie du rôle de Mascarille, extrait des « Précieuses ridicules ». Cela fut suffisant pour donner une nouvelle preuve de son talent et de sa maîtrise, et il déclina les rires et les applaudissements de spectateurs enthousiasmés.

Naissances

Madame et Monsieur John MATHYS-VULLEMIER et Anne-Lise ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur chère petite Josiane-Elisabeth 11 octobre 1951

AUX MONTAGNES LE LOCLE

Commission scolaire (c) Cette autorité scolaire s'est réunie mardi soir, sous la présidence de M. Jean Pellaton. Elle a, sans opposition ni remarque, approuvé les rapports des directeurs et du médecin scolaire, ainsi que les budgets scolaires pour 1952, représentant les dépenses suivantes : école primaire, 604,820 francs 40 (charge communale nette, 412,800 fr. 40) ; école ménagère, 36,262 francs 50 (commune, 21,633 fr. 50) ; école secondaire, 130,741 fr., soit près de 75,000 francs à la charge de la commune.

Nominations. — Comme maître de travaux manuels, M. Ernest Schulz remplacera M. H. Gobius, décédé. Les professeurs Hunziker et Cattin ont été nommés définitivement maîtres à l'école secondaire. La situation de M. A. Bourquin, maître de chant à l'école primaire, a été régularisée.

La Caisse cantonale d'assurances populaires. — Le département a autorisé la C.C.A.P. à introduire dans nos écoles neuchâteloises l'assurance dotée de 48 fr. de cotisations annuelles pendant la scolarité pour toucher 500 fr. à l'âge de vingt ans. Or, une forte résistance se fait sentir au sein des commissions scolaires (non présentes) et du corps enseignant. Le bureau, par l'organe de MM. J. Pellaton et A. Buttkofer, propose à la commission de ne pas donner suite à cette affaire, même si elle est facultative, étant donné que les avantages sont moins nombreux que les inconvénients. De plus, dans certains cas, la C.C.A.P. pourrait demander à l'assistance communale de payer l'assurance ; or, ce serait, de ces deux points de vue, les inconvénients de la commission de ne pas donner suite à cette affaire, même si elle est facultative, étant donné que les avantages sont moins nombreux que les inconvénients.

Bâtiments scolaires. — La commission, après avoir entendu le rapport de M. A. Buttkofer concernant la construction d'un collège et d'une salle de gymnastique (le nombre des élèves irait croissant, nécessitant la création de dix-huit salles), décide de l'emplacement de ces deux nouvelles constructions. Certains prévoient l'ancien cimetière des Jeannerets, d'autres le terrain au sud du Technicum, « promis » aux sports pour y établir un centre sportif.

En fin de séance, le Dr Pellaton, médecin scolaire, a parlé de paralysie infantile et dit que la lutte préventive est excessivement difficile pour la bonne raison que la science n'a pu déceler jusqu'à maintenant en quoi cette maladie est contagieuse. Il y a donc absence de vaccin. Quant à la vaccination contre la tuberculose, elle a obtenu un succès qui a dépassé les espérances du médecin.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste gravement blessé (c) Mercredi, à 20 heures, un cycliste s'est heurté, en rouvrant, à une automobile sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au moment où il voulait dépasser un camion qui venait précisément de s'arrêter pour laisser passer l'auto.

Le cycliste a heurté de la tête la vitre avant de l'automobile qui s'est brisée sous la violence du choc. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, il a pu regagner son domicile. Quelques heures plus tard, cependant, son état s'étant aggravé, il a dû être transporté à l'hôpital.

Deux autos se rencontrent

(c) Jeudi, à 11 heures, une violente collision s'est produite entre deux automobiles devant le Casino. Un des véhicules était arrêté, attendant le signal vert pour continuer sa route. Une auto arrivant à vive allure le dépassa par derrière, si bien que le premier véhicule fit un véritable bond en avant. Le conducteur souffrit de douleurs lombaires, mais a néanmoins refusé les soins d'un médecin.

Une collision entre une auto et un vélo

(c) Jeudi, à 14 heures, une collision s'est produite à l'intersection des rues des Droits et du Progrès, entre une automobile et un cycliste. Ce dernier qui a fait une chute se plaint de douleurs dans les reins.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Le marché au bétail n'a pas eu lieu à cause de la fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse sévissant dans les environs de Biemme, le vétérinaire cantonal a ordonné que le marché au bétail qui aurait dû avoir lieu hier soit supprimé. En revanche, le marché aux marchandises a eu lieu.

Madame Alois Müller et ses enfants Alfred, Ida, Rose-Marie, André et Paul, à Hauterive ; les familles Wolfessperger, Müller, Nydegger, Perrenoud, Laubscher, Bove et Elter, ainsi que les parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et ami,

Monsieur Alois Müller

enlevé à leur tendre affection le 9 octobre 1951, dans sa 54ème année, après une courte maladie. Hauterive, le 9 octobre 1951.

Dieu lui a accordé le repos de toute part. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 12 octobre à 14 heures, au cimetière de Saint-Blaise.

Départ de l'hôpital Pourtalès à 13 h. 30. Culte au cimetière de Saint-Blaise. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Alois MULLER

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Monsieur Alois MULLER

Le comité du F. C. Hauterive a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Alfred Maurer, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Alfred Sydlér-Hall, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Charles Cox-Sydlér et leurs enfants, à Brill (Angleterre) ; Monsieur et Madame James Sydlér-Pelli et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Georges Sydlér-Mandy et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Willy Rod, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame James Koch, à Bâle ; Monsieur et Madame Georges Koch et famille, à Rheinfelden ; Madame veuve Albert Steiner et ses enfants, à Fontaines ; Monsieur Emile Thiébaud et famille, à Neuchâtel ; Madame veuve Paul Rod et ses enfants, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marguerite Maurer, à Neuchâtel ; Madame veuve Lina Bertoincini et famille ; Madame veuve Paul Koch, et ses enfants, à Peseux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Alfred MAURER-SYDLER née Cécile KOCH que Dieu a reprise à Lui, dans sa 76ème année, le 10 octobre 1951, après une longue maladie supportée avec résignation et courage. Neuchâtel, le 10 octobre 1951. (Matile 6)

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps 103 : 2. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 13 octobre à 15 heures, à la chapelle de l'Ermitage à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Croix-Bleue a le profond regret d'annoncer aux membres de la section que Dieu a rappelé à Lui leur chère collègue et amie

Madame Alfred MAURER L'Eternel est ma lumière et mon salut, Il a été le soutien de ma vie. Ps 27 : 1.

Domicile mortuaire : rue Matile 6.

Mon âme attend le Seigneur plus que les gardes n'attendent le matin. Ps 130 : 6.

Mademoiselle Maria Perrinjaquet, à Couvet ; Mademoiselle Marinette Perrinjaquet, à Aarau ; Monsieur René Faton, à Küniz ; Mademoiselle Bertha Perrinjaquet, à Lausanne ; Mesdames et Messieurs Caprez, Thévenaz, Perrinjaquet, Sandoz et leurs familles ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente.

Laure PERRINJAQUET

que Dieu a reprise à Lui le 10 octobre 1951 à 15 h. 30, dans sa 62ème année, après de grandes souffrances vaillamment supportées. Le Dieu fort est ma paix. Il est ma délivrance.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, samedi 13 octobre à 13 h. Culte à la chapelle du Crématoire. Un avis ultérieur indiquera la date du dépôt des cendres à Couvet.

Prière instante de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre des Missions

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu samedi 13 octobre, à 13 h. 30, à Noiraigue.

POMPES FUNÈRES DE PESEUX - H. Arrigo

Cercueils - Incinérations Transports Tél. 8 12 24